ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1563 - 26 juin 1998 - prix : 9 F

2% par an pour le SMIC
60% par an pour la Bourse

AVEC JOSPIN, PAS DE PAUSE POUR LES PROFITS PATRONAUX !

Services publics :

(p. 10 et 11)

La recherche de la rentabilité au détriment des employés et des usagers

M 6189 - 1563 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Transports parisiens :
- Augmentation de la carte orange
- Le bluff de la «carte jeune»
- le racket des banlieusards

– *L'Humanité*, ou la voix de la RATP

6 – Violences autour du Mondial

– Augmentation des taxes sur le gazole

7 – Condamnation du colleur d'affiches du Front National

– Égalité hommes-femmes, la Constitution et les discours

– Les comptes fantastiques de Roland Dumas

– «Merci DSK!»

14 – Alcool : les douceurs des pouvoirs publics pour une «drogue dure»!

15 – Escroquerie sur les fonds publics en Corse

– Vote sur les périodes de chasse et démagogie électorale

Politiciens

5 – Hue se plaint, mais à genoux devant Jospin

– Augmentation du SMIC : un geste pour le patronat

Tribune

6 – Salaires : Jospin n'a peur de rien, mais ça pourrait changer

Dans le monde

8/9 – Japon : qui va payer la crise bancaire?

– Corée du Sud : la crainte de la classe ouvrière

– Italie : simulacres syndicaux à propos du chômage

– Bielorussie : les ambassadeurs font leurs valises

16 – Iran/États-Unis :
- L'heure du dégel?
- Les opposants iraniens invisibles à la télé

Dans les entreprises

10/11
- La Poste :
  - Paris Louvre
  - Centre de Tri Charleville-Mézières
  - Centre de Tri du Landy
- Delachaux Gennevilliers
- DDE de l'Ain

12 – GEMS Buc (Yvelines)

– Péchiney Aluminium Dunkerque

13 – Hôpitaux publics : non au décret sur les licenciements

– Centre de lutte contre le cancer à Lille

– CHR de Toulouse

14 – Hispano Suiza Bois-Colombes et Colombes : grève pour le respect des engagements

– Emplois à temps partiel

VENEZ RENCONTRER LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

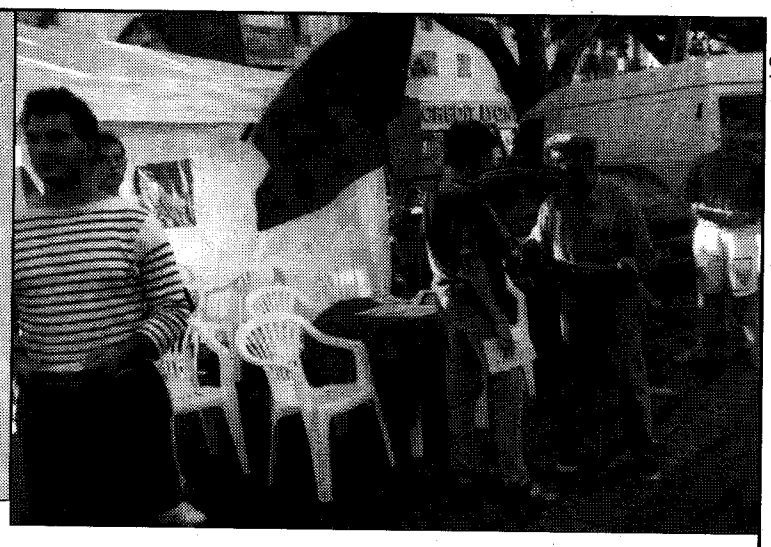

Cette année, nous mettrons à profit la période de l'été pour aller à la rencontre de celles et de ceux qui n'acceptent pas la situation qu'imposent aujourd'hui le patronat et le gouvernement.

Il n'est pas normal qu'il y ait dans ce pays cinq à sept millions d'hommes et de femmes privés d'emploi, alors que quelques grosses sociétés accumulent des milliards de profits.

Il n'est pas normal que l'État continue d'accorder des milliards de subventions au patronat sous prétexte de favoriser l'emploi, alors que les patrons n'embauchent pas.

Il n'est pas normal que les grandes entreprises licencient, alors qu'elles font des bénéfices. Il n'est pas normal que les travailleurs vivent plus mal aujourd'hui qu'il y a vingt ans.

Le bilan de la politique menée depuis des années contre les travailleurs, hier par Juppé, aujourd'hui par Jospin, est devant nos yeux.

En un an, le gouvernement Jospin a fait quelques petits gestes comme la promesse des emplois-jeunes ou la loi sur les 35 heures. Mais seule une petite partie des emplois-jeunes a été créée, et uniquement par l'État. Quant aux 35 heures, elles concerneront moins d'un tiers des salariés et, surtout, ceux qui en bénéficieront risquent de le payer par une flexibilité et une intensité de travail plus grandes.

Mais surtout, les emplois-jeunes comme les 35 heures sont des mesures dérisoires pour résorber le chômage. Et pour le reste, le gouvernement Jospin mène la même politique pro-patronale que ses prédécesseurs.

Alors, comment faire face à la situation de plus en plus dramatique pour toute une fraction de la classe ouvrière? C'est de cela que nous aimerions discuter avec vous.

Si vous désirez mieux connaître Lutte Ouvrière, ses militants, ses activités, son programme, venez nous rencontrer.

Nous publions ci-dessous les premières étapes de nos parcours. Dans les prochains numéros de *Lutte Ouvrière* nous donnerons plus de précisions sur les itinéraires qui seront les nôtres en Picardie, dans le Nord, en Bretagne, en Provence autour de l'étang de Berre, en Saône-et-Loire et dans plusieurs autres régions du sud du pays.

CHAMPAGNE-ARDENNES

Mardi 30 juin :
REVIN (Ardennes)
Mercredi 1er juillet :
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Ardennes)
Jeudi 2 juillet :
RETHEL (Ardennes)
Vendredi 3 juillet :
VRIGNE-AUX-BOIS (Ardennes)
Samedi 4 juillet :
SEDAN – Réunion publique à 15 heures à l'amphithéâtre Pierre Mendès-France, Corne de Soissons
Lundi 6 juillet :
LIGNY-EN-BARROIS
Mardi 7 juillet :
BAR-LE-DUC (Meuse)
Mercredi 8 juillet :
CHAUMONT (Haute-Marne)
Jeudi 9 juillet :
SAINT-DIZIER (Haute-Marne)
Vendredi 10 juillet :
SAINT-DIZIER – Réunion publique à 18 heures à la Bourse du Travail

LORRAINE

Lundi 6 juillet :
SARRABLE (Moselle)
Mardi 7 juillet :
BITCHE (Moselle)
Mercredi 8 juillet :
SAINT-AVOLD (Moselle)
Jeudi 9 juillet :
SARREGUEMINES (Moselle)
Vendredi 10 juillet :
FREYMING-MERLEBACH (Moselle)
Samedi 11 juillet :
BEHREN-LES-FORBACH (Moselle)
Lundi 13 juillet :
REMIREMONT (Vosges)
Mardi 14 juillet :
GÉRARDMER (Vosges)
Mercredi 15 et jeudi 16 juillet :
EPINAL (Vosges)
Vendredi 17 juillet :
VITTEL (Vosges)

NORMANDIE

Lundi 6 juillet :
VIRE (Calvados)
Mardi 7 juillet :
LISIEUX (Calvados)
Mercredi 8 juillet :
DIVES-SUR-MER (Calvados)
Jeudi 9 juillet :
MONDEVILLE (Calvados)
Vendredi 10 juillet :
CARPIQUET (Calvados)
Lundi 13 juillet :
LOUVIERS et PACY-SUR-EURE (Eure)
Mercredi 15 juillet :
GAILLON (Eure)
Jeudi 16 juillet :
EVREUX (Eure)
Vendredi 17 juillet :
SAINT-MARCEL (banlieue de Vernon – Eure)

AIN – HAUTE-SAVOIE

Lundi 6 juillet :
CHAMBÉRY (Savoie)
Mardi 7 juillet :
ALBERTVILLE (Savoie)
Mercredi 8 juillet :
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie)
Vendredi 10 juillet :
BONNEVILLE (Haute-Savoie)
Dimanche 12 juillet :
EVIAN-LES-BAINS (Haute-Savoie)

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de : .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

AVEC JOSPIN, PAS DE PAUSE POUR LES PROFITS PATRONAUX

Le gouvernement a fait un geste en faveur du SMIC. Pensez donc, la hausse automatique du SMIC en fonction du renchérissement de la vie devait être de 1,7 %. Le gouvernement a fait passer la hausse à 2 % : un geste de 16 francs net par mois. Merci pour les smicards.

Mais pour le représentant du patronat, ce « *coup de pouce au SMIC est absurde* » et les salaires sont déjà en « *dérapage inquiétant sur le plan de la compétitivité* ». Et les média de répercuter, comme des vérités révélées, le discours patronal sur la « nécessaire modération salariale ».

Combien gagnent donc ceux qui trouvent que le SMIC est trop élevé ? Les entend-on prêcher la modération pour les revenus du capital ? Les intérêts et les dividendes grèvent pourtant la compétitivité des entreprises, et autrement plus que les salaires. Mais pour ces gens-là, les travailleurs gagnent toujours trop, même s'ils ne touchent que les 6 929 francs du SMIC brut après revalorisation, c'est-à-dire s'ils doivent vivre avec un salaire net de 5 345 francs. Mais nombre de travailleurs, même payés sur la base du SMIC, doivent survivre avec moins de 4 000 F tant le patronat multiplie les emplois à temps et à salaire partiels.

La loi des 35 heures, dont le patronat s'est déjà emparé pour tenter d'imposer une flexibilité plus grande des horaires de travail, lui sert de prétexte officiel pour annoncer le gel, voire la diminution, des salaires. Mais à côté de ces attaques ouvertes contre les travailleurs, combien d'autres, au jour le jour, dans les entreprises ? Combien de tentatives pour réduire les salaires sous les prétextes les plus variés : ici, en supprimant une prime ; là, comme chez Peugeot-Citroën, une des entreprises les plus riches du pays, en tentant de voler une journée de salaire par la manipulation des dates des congés ; et, partout, en remplaçant des CDI par des contrats précaires mal payés ? Partout, les patrons cherchent à obtenir plus de travail avec moins de travailleurs, en augmentant les cadences, en supprimant des postes, en jouant sur les horaires, en introduisant le travail de nuit ou le travail du dimanche.

Le plus cynique dans cette offensive patronale, appuyée par des média serviles et des dirigeants politiques qui le sont tout autant, c'est d'évoquer le sort des chômeurs pour présenter ceux qui travaillent, aussi exploités soient-ils, comme des privilégiés. Mais nombre de grandes entreprises continuent à annoncer des plans de suppressions d'emplois. L'Etat se comporte comme les patrons, en annonçant la fermeture de plusieurs usines de Giat-Industries et en préparant un décret permettant les licenciements dans les hôpitaux publics.

Devant l'enrichissement des possesseurs de capitaux avec la peau des travailleurs, la discussion de salon au sein de la gauche plurielle autour de l'imposition du capital est d'une indécence provocante.

La majorité du PS se prépare à renier son vague engagement de relever, un peu, l'imposition des grandes fortunes dont le taux est ridiculement bas et que les plus riches ne payent même pas. Robert Hue hausse le ton sur la question, pour se donner une allure combative, mais insiste plus sur une réforme de la répartition de cet impôt que sur son augmentation conséquente sous prétexte de ne pas pénaliser les PME-PMI, ce qui est d'ailleurs faux.

Les profits que les entreprises encaissent et redistribuent à la bourgeoisie sont considérables. Il n'est que de voir l'indice de la Bourse monter, au rythme de plus de 60 % l'an, au moment où l'on augmente le SMIC de ce ridicule 2 %. Il y a de quoi assurer des salaires permettant de vivre et financer les créations d'emplois nécessaires pour résorber le chômage. Mais ce n'est pas en se couchant devant le patronat, ni même en cherchant à ménager ses intérêts que l'on parviendra à le convaincre de bien vouloir tenir compte des intérêts des classes laborieuses et de la société. Seule une politique s'attaquant hardiment aux profits des grandes entreprises et aux fortunes des bourgeois pourrait, non seulement réduire la paupérisation, mais aussi de façon radicale le chômage lui-même.

Il manque le rapport de force pour imposer cette politique ?

C'est le patronat lui-même qui, à force de provocations, finira par provoquer l'explosion sociale qui changera le rapport des forces entre le capital et le travail.

CARTES ORANGE ... DANS LE ROUGE!

Le 1er juillet, les transports en commun d'Ile-de-France augmenteront en moyenne de 3,4 %. Chaque année, c'est au début des vacances que cette annonce a lieu et le gouvernement n'a pas mis fin à cette triste tradition.

La hausse des tarifs et cartes orange est cette fois encore largement au-dessus de celle des prix, sans parler de celle des salaires. Le carnet de 10 billets de métro ou bus passe de 48 à 52 F, soit une augmentation de 8,3 %. La carte orange 1-2 (Paris et très proche banlieue) augmente de 6,3 %. Les augmentations dans les zones plus éloignées seront échelonnées entre 6 et 2 %.

Cette nouvelle attaque au porte-monnaie des usagers des transports en commun, essentiellement des salariés qui se rendent sur leur lieu de travail, n'est justifiable d'aucune manière. Elle se traduit par une perte de pouvoir d'achat des classes populaires, et montre au passage l'hypocrisie du discours gouvernemental sur la lutte contre la pollution. Avec ce genre de mesures, le gouvernement incite les Franciliens à utiliser leur véhicule plutôt que des transports en commun toujours de plus en plus chers, et tant pis pour le taux de CO2 et les heures passées dans les embouteillages!

Pour lutter contre la pollution, il serait urgent au contraire de développer les transports en commun, et de les rendre attractifs en commençant par baisser leurs tarifs.

UNE «CARTE JEUNE» ET PAS MAL DE BLUFF

Communication oblige, le gouvernement a fait coïncider la hausse des prix des transports avec l'annonce de la création de réductions pour les jeunes. Cela permet de faire moins de bruit sur les hausses pour l'ensemble de la population. Mais la présentation de ces réductions était tendancieuse. Ainsi on a abusivement parlé de réduction de 50% pour les jeunes.

On pourrait ainsi croire que les jeunes disposeront d'une carte de réduction moitié prix sur les titres de transport. Ce n'est pas le cas. Les jeunes scolarisés auront seulement la possibilité d'acheter une carte orange annuelle avec une réduction de 40%. Si cela peut représenter une économie, il faudra tout de même débourser 1 500 F rien que pour 2 zones. Ceux qui n'auront pas pu ou qui ne voudront pas acheter cette carte annuelle n'auront droit à aucune réduction dans les guichets. De plus la réduction est réservée à la jeunesse scolarisée (collégiens, lycéens, apprentis et étudiants), pas à ceux parmi les plus défavorisés qui ont déjà quitté le circuit scolaire.

Si cette mesure apparaît comme avantageuse pour les jeunes qui en bénéficieront, elle n'est pas totalement désintéressée. La RATP et la SNCF savent que la plus grande partie des fraudeurs (estimés à 6% du nombre total) sont des jeunes qui n'ont pas les moyens ou pas envie de dilapider leur argent de poche et sautent ainsi les tourniquets. La multiplication des contrôleurs et de guichets toujours plus chers ne sert à rien : ces portillons savent coincer les touristes avec des bagages mais certainement pas les jeunes sans le sou! La SNCF et la RATP espèrent donc convaincre une partie d'entre eux de cesser leur sport quotidien moyennant un forfait annuel. Au fond, c'est reconnaître ouvertement que les transports sont trop chers pour les jeunes. Mais cela est tout aussi vrai pour leurs parents, qui sont pourtant de plus en plus rackettés.

C. B.

LE RACKET DES BANLIEUSARDS : L'AVEU DE LA SNCF

En 1997, d'après les résultats statistiques annuels publiés par la SNCF, les recettes grandes lignes de la SNCF ont progressé de 5,4% et le trafic de 3,8%. Sur l'Ile-de-France, le trafic n'a progressé que de 1,6%. Mais les recettes ont fait un bond de 7,5%!

«*Cette hausse résulte notamment des majorations tarifaires intervenues le 1/7/96 pour 5,2% et le 1/8/97 pour 3,6%.*» explique la brochure de la SNCF.

Les banlieusards ne sont pas les voyageurs les plus riches, mais ils sont les plus taxés. Le trafic marchandises, lui, a augmenté de 8,9%, mais les recettes fret n'ont progressé que de 5,7%! Cela signifie que, pour une tonne de marchandises transportée, un patron a payé la SNCF 3% moins cher qu'en 1996.

Mieux vaut être riche et patron que salarié et banlieusard!

C. B.

LO

À gauche, comme à droite, on nous roule!

L'HUMANITÉ, *OU LA VOIX DE LA RATP*

Après la réduction du taux d'intérêt du Livret A, après Air France, c'est encore une fois Gayssot qui a dû, comme ministre des Transports, assumer une nouvelle attaque contre les salariés.

Et une nouvelle fois, les journalistes de *L'Humanité* ont dû justifier l'injustifiable et tenter de faire prendre des vessies pour des lanternes et une hausse des tarifs pour une avancée.

Le 19 juin, deux pages et l'éditorial étaient consacrés à ces mesures. Sous le titre général «*Ile-de-France : les jeunes vont bénéficier d'une carte demi-tarif pour les transports*», le chapeau de l'article explique : «*Les tarifs des transports en Ile-de-France prennent un coup de jeune avec la création de cartes jeunes «collège-lycée» et «étudiant» qui, dès la rentrée pour des milliers de jeunes, ramènent à moitié prix la liberté de se déplacer.*» C'est déjà abusif puisque cela peut se comprendre comme une carte de réduction moitié prix, ce qui n'est absolument pas le cas. Mais la suite est particulièrement édifiante : «*Compte tenu de cette mesure et d'une correction entre tarifs de Paris intra-muros et banlieues, favorables aux habitants de la périphérie de la capitale, la traditionnelle hausse du 1er juillet se situe en moyenne à 1,2%. Soit la plus faible hausse intervenue depuis 1974*». Il est difficile de trouver davantage de mauvaise foi concentrée en une phrase. Alors que toutes les cartes orange augmenteront de 2 à 6% et le ticket de but en carnet de 8,3%, où est la correction favorable aux habitants de la périphérie? Le 1er juillet, la secrétaire ou l'ouvrier de Marne-La-Vallée seront-t-ils soulagés d'apprendre que leurs collègues de Pantin, de Vitry ou de Saint-Denis voient leurs cartes oranges augmenter davantage encore que la leur?

Mais le tour de force est bien au final ce chiffre de 1,2% complètement fantaisiste, en intégrant la promotion proposée aux jeunes sur la carte orange annuelle, alors même que le Syndicat des Transports parisiens (STP) parle de 3,4% de hausse moyenne. Ce mensonge est d'ailleurs repris dans l'éditorial et par la CGT d'Ile-de-France qui ose se féliciter que la «*hausse moyenne de 1,2% soit inférieure à l'inflation*». Le rédacteur peut pousser le ridicule jusqu'à en faire «*la plus faible hausse intervenue depuis 1974*» en oubliant au passage qu'à l'époque les prix et les salaires augmentaient de plus de 10% par an, alors qu'aujourd'hui les salaires augmentent de 0 à 1,5%, quand ils ne reculent pas.

Dans le corps de l'article, le rédacteur passe sous silence la hausse de 8,3% du carnet de 10 tickets. S'il cite celle de la carte orange, ce n'est pas pour la dénoncer mais pour aligner les justifications bidon du STP, le prétendu alignement des tarifs avec la province, la mise en service de la nouvelle ligne Météor entre les stations Madeleine et Tolbiac.

Qui *L'Humanité* espère-t-elle tromper ou convaincre ainsi? En tout cas ses lecteurs, militants et sympathisants, dès le mois prochain pourront constater directement que leur pouvoir d'achat est amputé.

Christian BERNAC

Les brochures du CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

- **Capitalisme et immigration** (N° 74 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 3 octobre 1997)
- **80e anniversaire de la révolution russe** : Actualité du communisme face à la mondialisation capitaliste (N° 75 – Meeting avec Arlette Laguiller le 7 novembre 1997)
- **Le peuple algérien face à la barbarie islamiste et à la dictature des militaires** : les responsabilités de l'impérialisme français (N° 76 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 décembre 1997)
- **Pouvoir central, pouvoirs régionaux et locaux... et contrôle populaire** (N° 77 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 30 janvier 1998)
- **En 1999, l'euro? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe** (N° 77 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 30 janvier 1998)

Prix : 10 F — Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

HUE SE PLAINT, MAIS À GENOUX DEVANT JOSPIN

AFP

Ces derniers temps, Robert Hue s'est autorisé quelques remontrances à l'égard du gouvernement, tempérées par des satisfecit et par la mise en sourdine de certaines propositions qui figuraient au programme du PCF, du temps où celui-ci n'était pas encore au gouvernement.

Il en a été ainsi en ce qui concerne l'ISF (l'impôt de solidarité sur la fortune) qui est censé taxer les plus riches, mais qui en réalité ne fait qu'égratigner ceux qui n'arrivent pas à s'y soustraire. Hue, une première fois au Parlement, une seconde sur les antennes de RTL-*Le Monde* dans le cadre de l'émission «Grand Jury», s'est indigné du fait que «*les très grandes fortunes pour beaucoup y échappent*». La logique voulait que le secrétaire national du PCF revienne sur la proposition de son parti réclamant que l'on quadruple cet impôt, comme il le réclamait naguère, avant juin 1997. Pas du tout. Il se borne aujourd'hui a réclamer une réforme structurelle de cet impôt qui devrait se traduire par son «*augmentation sensible*». De combien? Hue s'est dispensé de le préciser. Par contre il se fait plus explicite lorsqu'il évoque les éléments qui, selon lui, doivent rester exclus du calcul de cet impôt. Pas question pour lui d'y inclure «l'outil de travail», pour reprendre l'expression consacrée, mais il serait bien plus juste d'appeler cela des instruments d'exploitation, «outil de travail» qui est pourtant un élément essentiel de la fortune des capitalistes. Pas question non plus d'y faire figurer les œuvres d'art, sauf quand elles font l'objet d'une transaction.

Robert Hue justifie la modération de ses exigences en invoquant la nécessité de ne pas toucher aux PMI/PME. C'est une façon hypocrite de se ranger dans le camp des défenseurs du patronat. Car cette notion de PME/PMI (petites et moyennes entreprises, et petites et moyennes industries) introduit une mystification. Du fait que l'on parle des petites entreprises, le commun des mortels peut croire qu'il s'agit du garagiste du coin, qui travaille avec deux-trois compagnons et un apprenti, ou du patron-pêcheur qui embarque avec quelques matelots, cas où chacun, même patron, fait sa part de la tâche. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais dans nombre de cas d'entreprises de 100, 200, voire 600 personnes ou plus, dont les actionnaires ou le propriétaire sont bel et bien des capitalistes, des exploiteurs dignes de ce nom.

Gattaz, qui fut l'un des présidents du CNPF il y a quelques années, était le propriétaire et le directeur d'une de ces PMI, qui employait 600 personnes. En fait, en considérant que «l'outil de travail» est créateur d'emplois, et non pas avant tout créateur de profits fondés sur la rentabilisation du travail, ce qui en fait plutôt un créateur de chômage, Hue se range dans une logique qui est celle du système économique en place, le système capitaliste qui veut faire croire aux exploités eux-mêmes que ce système est le seul possible, et qui fait croire, comme on l'entend dire parfois, que «*des patrons, il en faudra toujours...*» C'est ce que Hue et ses partisans appellent «*le dépassement du capitalisme*». Drôle de façon de le dépasser que de le légitimer! Et s'il faut compter sur Hue pour taxer les capitalistes, petits, moyens gros ou très gros, on peut toujours attendre.

D'autant qu'en fait, la principale hypocrisie se situe à un autre niveau. Car les vitupérations bien tempérées de Hue ne sont pas simplement des vœux pieux, du genre «il faudrait», mais un moyen de couvrir une politique de soutien à la politique des socialistes. Ces derniers s'aplatissent devant les riches, et Hue et ses partisans s'aplatissent devant les socialistes.

Hue n'est pas peu fier de déclarer sur les antennes de RTL qu'il a discuté avec Lionel Jospin et Dominique Strauss-Kahn pour leur dire, entre autres, qu'il fallait une certaine modulation de l'ISF. La belle affaire! Un dirigeant communiste discute de façon feutrée et respectueuse avec des ministres socialistes, qui lui répondent de façon tout aussi respectueuse et polie : «Cause toujours!». Et cela fait un an que cela dure, et que Hue, à chaque fois qu'il se plaint que le gouvernement pluriel ne fait pas assez, s'excuse aussitôt de sa hardiesse et de son impertinence en ajoutant qu'il est satisfait du bilan de ce gouvernement.

À ce jeu de dupes, ce ne sont pas les travailleurs, les militants et les sympathisants communistes qui sont gagnants. Mais Hue et les siens ne sont pas certains d'y trouver, eux non plus, leur compte. Car, à se mettre à genoux de la sorte devant Jospin et le PS, il n'est même pas garanti qu'ils y trouvent récompense. Il n'est que de voir la façon cavalière dont les dirigeants du PS traitent ses partenaires, et en particulier le PCF, à l'occasion de la réforme du mode de scrutin pour les prochaines élections européennes et régionales.

Jean-Pierre VIAL

Mini augmentation pour les smicards

UN GESTE EN DIRECTION DU PATRONAT

Pour les smicards, Jospin a été au bout de sa générosité : le salaire minimum sera augmenté de 2%. La loi imposait une revalorisation de 1,65%, Jospin a rajouté 0, 35%. Ce «coup de pouce» se monte à quelque 16 F de salaire net en plus par mois. Au cours de l'année écoulée, les 4% d'augmentation décidés en juin 1997 par Jospin n'ont pas empêché les smicards de voir leur pouvoir d'achat se dégrader. Avec 2% cette année, il sera de plus en plus difficile à ces travailleurs de joindre les deux bouts. De 5345 F net aujourd'hui, le SMIC va passer à 5449 F, soit 104 F de plus. Mais qu'est-ce que 104 F pour faire face aux augmentations des transports, des prix courants, des loyers qui pèsent toujours plus lourdement sur les familles qui ont des revenus faibles?

La faiblesse de cette augmentation est un geste de Jospin à l'adresse d'un patronat qui attend du gouvernement qu'il donne l'exemple en matière de rigueur sur les salaires. Mais cela n'a bien entendu pas empêché ce même patronat et ses représentants de protester contre ce coup de pouce, «absurde» selon eux à un moment où l'on met en place une réduction du temps de travail. Mais ce qui est absurde, c'est bien autre chose. Ce qui est absurde, c'est que 7 millions de personnes, RMIstes, chômeurs, intérimaires, salariés à temps partiel, vivent avec des revenus encore bien inférieurs à ceux de ces 2,2 millions de smicards.

Ce qui est absurde, c'est que dans le même temps une minorité de riches voient leurs revenus et leur richesse augmenter, comme le montre l'évolution des bénéfices des sociétés ou les envolées des cours des actions en Bourse. Ce qui est absurde c'est que ces gens-là bénéficient en permanence, sous forme d'exonérations, de subventions ou autres, de «coups de pouce» gouvernementaux infiniment plus substantiels que les 104 F des smicards. Parce qu'ils en veulent plus, aux dépens des salariés, ils ne cessent de faire pression pour que la part des richesses qui revient aux travailleurs soit plus faible. Et force est de constater que ce n'est pas sur l'actuel gouvernement socialiste que les travailleurs peuvent compter – cette dérisoire augmentation le prouve – pour changer le cours des choses.

H. M.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

SALAIRES : JOSPIN N'A PEUR DE RIEN... MAIS ÇA POURRAIT CHANGER

La revalorisation annuelle du SMIC au premier juillet, selon les informations publiées à la veille de la réunion de la commission nationale de la négociation collective, devrait porter celui-ci à un peu moins de 6 800 F bruts mensuels, c'est-à-dire moins de 5 400 F en net.

La hausse serait ainsi de l'ordre de 2 % soit environ 100 F par mois, dont plus de la moitié a déjà été absorbée par l'inflation. Le gouvernement ajouterait un « coup de pouce » de 0,2 à 0,3 % par rapport aux règles d'augmentation automatique définies par la loi. Soit 10 à 15 F de mieux par mois. Jospin est vraiment trop bon avec les travailleurs !

Il lui faut, il est vrai, être gentil avec les patrons. Et lorsque, comme le premier ministre vient de le proclamer, on admire Clinton et les USA, pays où la prospérité des plus riches est encore infiniment plus grande qu'ici, il faut encore forcer sur l'exploitation des travailleurs. C'est ainsi que les gouvernements « de gauche comme de droite » cherchent depuis des années à appliquer en France les méthodes qui outre-Atlantique font merveille pour les riches, en favorisant notamment la précarité et le temps partiel – ce qui permet de payer en dessous du SMIC – et en incitant aussi au « temps partagé », c'est-à-dire à travailler pour plusieurs patrons différents pour faire sa paye.

La semaine dernière les moyens d'informations nous ont ainsi vanté l'exemple de « Pizza Hut » et du transporteur « Cariane ». Ceux-ci ont fait accord entre eux pour que leurs salariés puissent travailler et chez l'un et chez l'autre, et parviennent avec deux « petits boulots », à gagner... l'équivalent d'un SMIC. Les deux patrons peuvent de cette façon bénéficier des réductions de charges sociales, et les travailleurs courir d'un emploi à un autre sans arriver pour autant à joindre les deux bouts. Et puis comme ça, si l'un des patrons licencie le travailleur, c'est tellement mieux pour lui éviter de toucher l'ASSEDIC...

C'est avec ces méthodes que patrons et gouvernement entendent sinon faire reculer réellement le chômage, du moins le minorer dans les statistiques. Pas besoin de partager les richesses, il suffit de partager la misère !

Quant aux 35 heures que le gouvernement Jospin essaye de nous faire passer aussi comme une mesure pour réduire le chômage « alors qu'elle va permettre aux patrons d'annualiser le temps de travail, de bloquer et même de réduire les salaires, et d'empocher de nouvelles subventions payées par les contribuables » avant même d'être intervenue, elle a déjà produit des effets néfastes sur les salaires.

Une étude d'un institut de management portant sur 138 entreprises, publiée la semaine dernière, montre que les patrons de celles-ci ayant anticipé sur la loi des 35 heures, ont revu à la baisse leurs prévisions salariales pour 1998 de 0,6 à 0,8 points en moyenne. Avec bien entendu pour les catégories les moins payées une réduction plus importante que pour les cadres !

L'avenir que nous promet Jospin c'est celui-là, et en pire encore si la relance économique n'est pas celle qu'il croyait. Pendant ce temps-là, les riches deviennent encore plus riches. Depuis le début de l'année l'indice de la bourse a augmenté de plus de 40 %. Ce qui signifie que les détenteurs de capital se sont enrichis d'autant en quelques cinq mois. Où en sommes-nous à côté, pauvres smicards, avec nos 2 % en un an ! Où en sommes-nous quand, ayant la tête au-dessus du salaire minimum, nous n'atteignons même pas ce pourcentage de revalorisation !

Que ce soit en matière de salaires, en matière d'horaires, ou en matière d'emploi, les mesures de Jospin font toujours la part belle aux patrons. Pas plus que lorsqu'il s'agissait de gouvernements de droite, les travailleurs ne peuvent y trouver leur compte. Il n'y a rien à attendre de ce côté-là, rien d'autre que des coups.

Si nous voulons un autre partage de ces richesses qui s'étalent sous notre nez, si nous voulons stopper la détérioration de nos conditions d'existence, il nous faut nous battre contre les patrons et contre ce gouvernement. Et si nos luttes convergent dans un mouvement de l'ensemble des travailleurs, alors oui quelque chose peut réellement changer pour tous les travailleurs dans ce pays.

Editorial du lundi 22 juin 1998 des bulletins d'entreprises l'Etincelle, édités par la Fraction.

Leur société

Violence autour du Mondial

QUAND LES ORGANISATEURS JOUENT AVEC LE FEU

AFP

Des supporters anglais brûlant le drapeau tunisien le 14 juin à Marseille.

Après les bagarres provoquées à Marseille par des « hooligans » britanniques, plusieurs centaines de voyous venus d'Allemagne ont provoqué de violents incidents à Lens en marge du Mondial. Il y aurait des dizaines de blessés, dont au moins, un, un policier agressé à coups de barre de fer, est aujourd'hui dans un état critique et gardera des séquelles toute sa vie.

Depuis, les commentateurs ne cessent de dénoncer les agissements de ces « *imbéciles avinés* », de ces « *individus totalement étrangers à l'esprit du sport* » qui voudraient gâcher « *la grande fête du foot* ».

En fait, contrairement à ce que les organisateurs et les médias voudraient faire croire, le Mondial ne peut pas être un instant de rêve, à l'abri de tous les problèmes de la société, et encore moins un grand moment de fraternité entre des peuples unis autour du ballon rond, comme ils le prétendent.

Au contraire, tout a été mis en œuvre pour obtenir le résultat inverse. Afin que des milliards rentrent dans les caisses de la FIFA comme dans celles des sponsors et des villes organisatrices, les organisateurs n'ont reculé devant aucun moyen pour susciter et amplifier l'intérêt du public, du matraquage publicitaire à la glorification du nationalisme sportif. De même, après avoir fait monter la pression, ils ont pris le risque de rassembler dans et autour des stades des dizaines de milliers de supporters survoltés, et pour beaucoup imbibés d'alcool.

Du coup, dans l'ambiance frisant l'hystérie qui entoure chaque rencontre, le moindre incident, qu'il soit volontairement provoqué ou non, peut mettre le feu aux poudres et conduire à une catastrophe. Et aucun déploiement de police, si imposant soit-il, ne peut l'empêcher.

Dans ces conditions, les incidents de Marseille, de Lens et d'ailleurs étaient donc prévisibles, et ils ne sont sûrement pas les derniers de ce Mondial. Quant aux victimes, elles ne feront que s'ajouter à la longue liste des victimes du foot-business, écrasées, piétinées, tabassées dans et hors des stades, de l'Argentine à l'Espagne, du Chili à l'Italie, en passant par le Heysel et le Parc des Princes.

R.M.

LE COUP DU DIESEL

Mardi 23 juin, a été présentée à l'Assemblée nationale une « réforme fiscale » annoncée par Jospin. Elle consiste... à taxer plus lourdement les utilisateurs de véhicules diesel.

La veille, un porte-parole du PS avait annoncé qu'il s'agissait de mettre en œuvre le « *principe du pollueur-payeur* ». Même si les experts ne sont pas unanimes à considérer le gazole comme un super-pollueur, la cause serait entendue. Taxer plus lourdement le gazole, au nom de la lutte contre les émissions de gaz carbonique, permettrait d'améliorer l'environnement. Voire. En tout cas, cela pourrait améliorer l'environnement... de Jospin au Conseil des ministres, notamment du côté de Voynet et des Verts, partisans d'une interdiction pure et simple du gazole et auxquels le PS accorderait un « lot de consolation » après le camouflet que les députés, dont ceux du PS, ont infligé à la ministre de l'Environnement dans l'affaire de la chasse aux oiseaux migrateurs.

Ce projet prévoit donc de réduire la différence de prix entre l'essence sans plomb et le gazole (environ 1,40 F par litre), d'une part en n'indexant plus le super sans plomb sur l'inflation, d'autre part en renchérissant le diesel de 12 à 13 centimes chaque année durant cinq ans. Dans le même ordre d'idées, on supprimerait aussi certains avantages fiscaux (par exemple, la vignette à demi-tarif) aux véhicules anciens, considérés comme plus polluants.

Mais attention, il n'est pas question d'appliquer ces mesures aux routiers. Là, le prétendu souci de l'environnement doit s'effacer devant celui des comptes des entreprises. Sur ce point, le gouvernement est intraitable, et tant pis pour ceux qui considèrent que les poids lourds polluent.

Évidemment, derrière cette « réforme » rose-vert, il y a une affaire de gros sous. L'Etat espère récupérer ainsi 3,5 milliards de francs. Et ceux sur lesquels il entend les prélever seront principalement les conducteurs les moins fortunés, ceux qui sont contraints de garder longtemps leur véhicule, qui ont acheté un diesel car il coûtait moins en carburant.

A en croire les auteurs du projet, ce serait pour la bonne cause : celle de l'environnement, mais aussi celle des personnes âgées auxquelles iraient les fonds ainsi récupérés. C'est qu'on ne change pas un argument qui rapporte gros : en 1956, quand on avait créé la vignette-automobile, on l'avait déjà utilisé. Mais les « vieux » de l'époque, qui n'ont jamais rien vu venir de l'argent de la vignette, ne sont plus là pour le rappeler...

15 ans de réclusion criminelle pour un colleur d'affiches du FN

LES RESPONSABLES N'ETAIENT PAS TOUS SUR LE BANC DES ACCUSÉS

La Cour d'assises des Bouches-du-Rhône vient de condamner à 15 ans de réclusion criminelle le colleur d'affiches du Front National accusé du meurtre, en 1995, d'un lycéen marseillais d'origine comorienne de dix-sept ans, Ibrahim Ali, qu'il avait abattu d'une balle dans le dos.

Lors du procès, l'assassin, Robert Laugier, militant du FN, s'est lui-même dépeint comme « le type même du Français moyen », justifiant son geste par la « légitime défense ». Cette thèse est d'ailleurs la même qu'était venu défendre Bruno Mégret, appelé à témoigner en tant que dirigeant du Front National. Inversant les rôles avec un culot sans bornes et posant son parti en victime de la « haine politique », il a justifié ce crime par le fait que « *d'une façon ou d'une autre,* (les colleurs du FN) *se sont sentis dans leur esprit en situation d'être très gravement menacés* ».

L'assassin d'Ibrahim fait effectivement partie de ces gens vraiment très moyens pour qui toute peau basanée équivaut a priori à danger et agression en puissance. Il s'entraînait même régulièrement dans un stand de tir, mais ce soir-là, ce n'est pas sur une cible en carton qu'il a tiré, mais sur un adolescent, désarmé, qui courait après son bus et qui avait le malheur d'avoir la peau basanée.

Cette bêtise raciste, parfois meurtrière, est encouragée, gonflée par le discours des Le Pen, Mégret et consorts. Les affiches collées par ce groupe d'assassins présentaient d'ailleurs le portrait de Le Pen barré du slogan : « *Avec Le Pen, trois millions d'immigrés rapatriés* ». Ce sont ces inepties xénophobes dédouanant le capital de sa responsabilité dans la montée du chômage qui poussent les racistes « moyens » à l'acte.

La crise a alimenté l'audience de ces politiciens sans foi ni loi, prêts à tous les bobards démagogiques pour embobiner des gens, trouver des électeurs et un certain nombre de militants.

Le Pen et Mégret donnent de l'écho aujourd'hui à la bêtise raciste. Ibrahim est mort victime de cette bêtise.

Son assassin direct a été condamné à de la prison, mais les commanditaires moraux de ces crapuleries sans nom, eux, sont toujours en liberté…

Michel ROCCO

Égalité hommes/femmes

DE GRANDS DISCOURS POUR UNE TOUTE PETITE PHRASE

Le Conseil des ministres ainsi que Chirac viennent de donner leur accord pour l'insertion dans la Constitution de la petite phrase suivante : « *La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions* ».

Il n'en a pas fallu plus pour entendre à gauche et même à droite de grandes déclarations sur les droits des femmes et l'égalité des sexes qui vont enfin pouvoir être respectés. Geneviève Fraisse, déléguée interministérielle aux droits des femmes, et Gisèle Halimi n'hésitant pas à parler « d'un pas historique ».

L'idée d'une modification de la Constitution avait été mise en avant en juin 1996 par « le Manifeste des dix pour la parité ». Dix femmes ministres ou ex-ministres de droite et de gauche voulaient ainsi rendre possible l'adoption de lois imposant un seuil minimum de représentation des femmes au sein des diverses assemblées. En avril 1997, se rappelant que les femmes sont aussi des électrices, le PS avait repris en partie l'idée en vue des élections législatives.

Il est vrai que la représentation des femmes au niveau des mandats électifs et des postes de responsabilités publiques est dérisoire. Seuls 10 % des députés sont des femmes ; elles ne sont que 6 % dans les Conseil généraux et ne représentent que 8 % des maires. Même situation en ce qui concerne les postes de direction, que ce soit au sein des administrations ou dans le secteur privé. Les femmes constituent 53 % des effectifs de la fonction publique, mais seulement 5 % des directeurs d'administration. Dans le privé, aucun des PDG des 200 premières entreprises françaises n'est une femme. Dans tous ces domaines, la France est bonne dernière des pays de l'Union européenne.

Mais la réforme constitutionnelle (qui doit encore être adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat, ou bien par référendum) ne permettra pas de réel changement. Si elle rend simplement possible juridiquement l'adoption de lois concernant une éventuelle parité homme-femme dans différents domaines, elle n'a pas prévu de caractère contraignant. L'initiative est entièrement laissée aux différents partis politiques majoritaires dans les assemblées et où domine une caste masculine de politiciens peu partageux, habitués au contraire à conserver sièges et sinécures.

Les effets d'annonce sont la spécialité des gouvernements, de celui en place encore plus peut-être que d'autres. Certes, il n'est pas exclu que plus de place soit donnée aux femmes à l'Assemblée, dans les Conseils généraux ou autres. On pourrait même voir Jospin ou un autre prendre encore plus de ministres femmes. Cela donnera sûrement des possibilités de carrière à celles qui se destinent à devenir politiciennes, magistrates, médecins, économistes, cadres… Mais pour toutes les autres, pour les femmes des milieux populaires qui sont l'immense majorité, en quoi le fait d'avoir Martine Aubry en dix exemplaires au lieu d'un résoudrait-il en quoi que ce soit les problèmes ?

Paul BARRAL

LES COMPTES FANTASTIQUES DE ROLAND DUMAS

Ancien ministre des Affaires étrangères et actuel président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas est dans la ligne de mire des juges. A la suite de l'enquête sur les magouilles et la corruption du trust pétrolier Elf, il a été inculpé pour complicité et recel d'abus de biens sociaux. La justice s'est en particulier intéressée à son compte bancaire personnel qui, entre 1991 et 1996, a bénéficié de versements en espèces pour plus de 3 millions de francs.

Après avoir déclaré « *Tout est clair, tout sera expliqué* », Roland Dumas est passé aux explications. Mais on a du mal à gober ce qu'on accepterait peut-être dans un mélodrame vite ficelé ou un roman de cape et d'épée. Ainsi, le riche avocat d'affaires qu'est Dumas aurait conservé de son enfance modeste la peur de manquer. C'est pourquoi, en prévision de fins de mois difficiles, il aurait l'habitude de conserver chez lui de fortes sommes en liquide. Il aurait, dans cette période, vendu des lingots d'or lui venant de sa mère, toujours au comptant et en liquide, bien sûr. De même un ami banquier lui aurait consenti un prêt, en espèces et sans aucun acte écrit. Il aurait aussi vendu des objets d'art lui appartenant, dessins précieux et sculptures, qu'il n'a jamais montrés à personne ni assurés. Les acheteurs ? Des collectionneurs préférant l'anonymat. Autrement dit, pas de traces : ni notaire, ni assureur, ni percepteur, ni chèque. Admettons que l'enseignement du droit civil ait bien décliné pendant la dernière guerre mondiale, mais à ce point !

Usurier sorti d'un roman de Balzac, ou combinard en panne d'imagination : même devant le jury du prix Goncourt, ce Dumas-là n'a pas toutes les chances de s'en tirer.

V.G.

« MERCI DSK » ?

Évidemment, si vous n'avez pas au moins 300 000 F à « placer » – c'est *France-Soir* qui l'écrit – cela a dû vous échapper. Mais il existe un « nouveau produit financier », comme disent les spécialistes, qui peut rapporter gros : les « contrats DSK ». DSK, pour Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'Économie qui est le parrain de cette nouvelle gâterie.

Dans son numéro de la mi-juin, la revue *L'Expansion* écrit que ces fonds DSK, « *avantageux fiscalement, devraient convaincre facilement les souscripteurs* ». Et pour cause : sous réserve de comporter une moitié d'actions françaises, dont 5 % dans des entreprises dites « innovantes », on peut échapper à la taxation sur les plus-values si l'on revend des actions pour acheter des « fonds DSK ». La taxation des bénéfices des fonds DSK est, elle, réduite à 7 %, sous prétexte que l'« investisseur » prendrait le risque – pas bien grand – de mettre ses espoirs de profits dans des entreprises nouvelles. A petit risque, avantages fiscaux coquets et gros bénéfices en Bourse. En effet, ces fonds DSK sont cotés sur le « second marché » ou le « nouveau marché », dont *L'Expansion* rappelle « *qu'avec une hausse de 88% depuis le début de l'année contre 40%* (pour le reste de la Bourse), *il affiche une belle santé* ».

Le président de la Bourse estime à « *deux ou trois milliards de francs cette année, voire un peu davantage* », ce que vont drainer les fonds DSK. Pas étonnant que la revue déjà citée ait titré : « *Bourse – Le Nouveau Marché s'envole, merci DSK* ».

P. L.

La crise bancaire

Japon

QUI VA PAYER ?

Le cabinet ministériel japonais après le vote du Parlement accordant un gros supplément de budget pour financer un plan de redressement de l'économie. AFP

Le système bancaire japonais va mal, très mal, au point que les possesseurs de capitaux ont tendance à fuir le pays pour placer leur argent ailleurs. Cela entraîne une chute du yen, qui emmène avec lui les autres monnaies du Sud-Est asiatique déjà bien mal en point depuis la crise financière qui a frappé la région l'an dernier. La Chine elle-même pourrait être amenée à dévaluer pour rester compétitive, ce qui provoquerait un nouvel effondrement en Asie du Sud-Est.

Face à ce danger, les USA ont soudain décidé de réagir : mercredi 17 juin, les gouvernements américain et japonais se sont mis d'accord pour soutenir ensemble le yen sur les marchés des changes. Ce jour-là, ils ont racheté des yens pour quelque 6 milliards de dollars (36 milliards de francs) et ont effectivement réussi à faire remonter la monnaie japonaise.

Mais le gouvernement américain a en même temps averti que, selon lui, ces interventions ne serviront à rien si le gouvernement japonais ne prend pas des mesures de nature à rétablir la confiance dans son système bancaire, tout en relançant l'économie en récession du pays.

C'est ainsi que, le week-end des 20 et 21 juin, des représentants du G7, des pays du Sud-Est asiatique, de la Corée, de l'Australie, de la Chine – pas moins de 18 pays en tout – se sont réunis en urgence pour discuter des mesures à adopter pour éviter une nouvelle crise dans cette région du monde.

Le ministre des Finances japonais a présenté un plan d'intervention de l'Etat pour assainir le système bancaire grâce à la création d'une Banque publique des règlements qui devra garantir les paiements en lieu et place des banques privées en difficulté. Mais apparemment cela n'a pas convaincu grand monde parmi les spéculateurs puisque lundi 22 juin le yen repartait à la baisse.

Il faut dire que depuis l'effondrement de la bulle spéculative, en particulier dans l'immobilier et la Bourse, en 1990, il y a 8 ans, le Japon en est à son énième plan pour tenter d'assainir la situation des banques qui se sont retrouvées à la tête d'une quantité considérable de prêts impossibles à recouvrer auprès des promoteurs immobiliers en faillite et des spéculateurs en Bourse ruinés.

Pour tout dire, personne ne connaît le montant exact de ces créances plus que douteuses qui ont déjà eu raison de plusieurs banques d'affaires et qui paralysent en fait tout le système de crédit. Plus personne ne veut prêter à ces banques fragilisées, qui elles-mêmes n'ont donc plus les moyens de rééchelonner les dettes ni même de prêter, même à des clients solvables. La paralysie des banques entraîne ainsi le ralentissement de toute l'économie qui est effectivement en pleine récession.

Tous les plans de sauvetage des établissements en difficulté se sont avérés impuissants à régler le problème. C'est que le montant de ces mauvaises créances est inconnu, jalousement gardé dans le secret des banques. Officiellement, d'après le ministre des Finances japonais, elles représenteraient près de 30 000 milliards de yens (l'équivalent de 1 300 milliards de francs, c'est-à-dire presque le budget de la France) mais les estimations les plus pessimistes vont jusqu'à multiplier cette somme par trois ! Cela représenterait alors autant que l'ensemble du budget de l'Etat japonais.

Et cela est sans compter les mauvaises créances du Japon en Asie du Sud-Est, qui peuvent représenter quelque 10 000 milliards de yens de plus, le Japon étant le principal créancier de cette région du monde. Ce n'est qu'une petite partie des mauvaises dettes des banques japonaises, mais c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase depuis quelques mois.

Alors, face à cette situation, les 30 000 milliards de yens que le gouvernement a décidé de consacrer à apurer les mauvaises dettes ne suffiront pas, loin de là. Et les gouvernements des pays intéressés, et en premier lieu des USA, font pression pour que le gouvernement japonais prenne des mesures de plus grande envergure encore, quitte à nationaliser les banques et donc à reprendre à son compte toutes les dettes de ces organismes privés.

Évidemment cela implique une ponction considérable sur la population, qui sera amenée à payer pour l'impéritie des banquiers, spéculateurs et hommes d'affaires.

Alors que la récession frappe déjà la population laborieuse par une augmentation du chômage et la baisse du niveau de vie qu'il entraîne, on va lui expliquer que pour « sortir du tunnel » il faut faire encore bien plus de sacrifices pour sauver l'économie japonaise ! Qu'il faut donner ses économies, accepter des diminutions de salaires et des ponctions de l'Etat sous diverses formes. Les entreprises, elles, seront aidées par tous les moyens, y compris les baisses d'impôts, alors que la population sera ponctionnée de mille et une manières.

Et tout cela pour que les capitalistes puissent disposer à nouveau d'argent frais pour continuer à faire des affaires dans la sphère « douteuse » de la finance, des placements, de la spéculation, pour que les Bourses des places financières asiatiques attirent à nouveau des capitaux…. et que le système puisse se perpétuer jusqu'au prochain krach !

Voilà la seule perspective que le capitalisme est capable, dans le meilleur des cas, d'offrir à l'humanité !

Dominique CHABLIS

Corée du Sud

LA CRAINTE DE LA CLASSE OUVRIÈRE

La Fédération des industries coréennes a déclaré mercredi 17 juin accepter les réformes demandées par le nouveau président Kim Dae Jung. Cinquante-cinq entreprises, dont une vingtaine de filiales dépendant des cinq principaux conglomérats coréens, les « chaebols » Hyundaï, Samsung, Daewoo, LG et SK, seraient concernées. D'autres mesures, visant cette fois les entreprises publiques et semi-publiques ainsi que le secteur financier, devraient être annoncées dès la fin du mois. Il y aurait par exemple la privatisation de l'aciérie Posco et de la compagnie coréenne d'électricité.

Ces mesures devraient entraîner la suppression de 10 % des emplois… Si les plans annoncés et par les conglomérats et par le président coréen étaient réalisés, cela voudrait dire des dizaines de milliers d'emplois supprimés. Mais pour l'instant, les uns comme les autres restent très prudents, et pour cause. Le souvenir de l'hiver 1996-1997 où la classe ouvrière sud-coréenne avait montré sa force dans une grève générale de 24 jours est toujours bien vivant.

À l'époque, les grévistes s'étaient battus principalement pour obtenir l'abrogation d'une nouvelle loi qui ouvrait la voie à une augmentation de la flexibilité du travail, et pour la légalisation de la KCTU, Confédération Coréenne des Syndicats, la centrale syndicale illégale qui était à l'origine du mouvement. Il n'y avait eu que de vagues promesses à la fin du conflit, quelque peu précipitée par les syndicats. Quelques mois plus tard, l'ancien président Kim Young Sam faisait quelques concessions : la législation sur les licenciements était repoussée à 1999.

Mais tout de suite après l'éclatement de la crise financière à l'automne 1997, la classe ouvrière coréenne commençait à payer la note : hausses de prix de l'essence, des transports, de la nourriture et généralisation des baisses de salaires réduisaient le niveau de vie de la classe ouvrière d'environ 30 %. Mais tout cela concernait tous ceux qui avaient pu conserver leur emploi. En février 1998 les syndicats estimaient déjà qu'un million d'emplois avaient disparu depuis septembre 1997, sur 21 millions de travailleurs ! Il y aurait en fait 20 % de la population au chômage, bien plus que ce que disent les chiffres officiels. De plus, jusqu'ici les licenciements n'ont touché que les petites et moyennes entreprises tandis que les quelque 3,5 millions de salariés des « chaebols » ont été épargnés relativement jusqu'à présent. Et la plupart des plans de licenciements sont restés à l'état d'annonce.

Mais ces mesures d'austérité draconiennes envisagées n'ont sans doute été que reculées. Le président élu en décembre dernier, Kim Dae Jung, renforcé par la victoire de son parti aux élections municipales du 4 juin dernier, va peut-être en tirer un peu d'assurance pour les appliquer. D'autant qu'au terme d'un bras de fer de quelques semaines il a obtenu des deux centrales syndicales un accord national qui les engage à ses côtés au moins pour un certain temps sur la voie de restructurations de l'économie coréenne. Reste que la peur du mécontentement social, la peur de cette classe ouvrière qui a montré sa force il n'y a pas si longtemps, restent très fortes. Et elles retiennent encore, et les capitalistes, et le pouvoir.

Aline RETESSE

Italie

SIMULACRES SYNDICAUX

Samedi 20 juin, les rues de Rome ont vu passer un cortège « *pour l'emploi et le développement du Mezzogiorno* » organisé à l'appel des trois grandes centrales syndicales italiennes, la CGIL, la CISL et l'UIL. Les manifestants étaient 120 000 selon la presse, moins en tout cas que les 300 000 annoncés à l'avance par les dirigeants syndicaux et il semble que, pour emmener manifester à Rome les travailleurs des grandes usines du Nord, la mobilisation se soit avérée plus difficile que d'habitude pour ce type de manifestation.

Il faut dire qu'il est difficile d'être dupe, même si les dirigeants syndicaux font mine de se fâcher et d'élever le ton pour demander « *des mesures concrètes* » pour l'emploi. Ils déclarent que le gouvernement de centre-gauche de Romano Prodi, appuyé par les DS (démocrates de gauche, ex PC italien) et par Rifondazione Comunista, ne va pas assez vite pour réaliser les réformes censées mettre fin au chômage et développer le Mezzogiorno, le Sud de l'Italie qui concentre la plus grande partie des chômeurs du pays.

Mais de quelles « réformes » s'agit-il ? Ce prétendu gouvernement de gauche en a déjà décidé un grand nombre, en collaboration d'ailleurs avec le patronat et les syndicats. Il s'agit en fait de déréglementer le marché du travail, sous prétexte que les contraintes trop fortes imposées aux entreprises les empêcheraient d'embaucher, air connu que l'on joue en Italie tout comme ici.

Sous le nom de « paquet Treu » – du nom du ministre du Travail – un paquet de mesures a déjà été lancé, qui institue notamment le travail temporaire et les « travaux socialement utiles » au bénéfice des collectivités locales, payés 800 000 lires par mois – moins de 3 000 F. Un pacte patronat-gouvernement-syndicats a prévu aussi la signature de « contrats de zone » ou de « pactes territoriaux » qui autoriseraient, dans les régions particulièrement touchées par le chômage, à ne plus respecter les minima salariaux des conventions collectives. Il y aurait aussi à la clé des financements de l'Etat pour « aider » les entreprises à investir dans ces zones. Et comme si tout cela n'était pas assez clair, le secrétaire des DS D'Alema a déclaré au mois de mai qu'il fallait « *avoir le courage de baisser les salaires* » car d'après lui mieux vaut un travail mal payé que pas d'emploi du tout.

Voilà le programme établi du gouvernement, avec lequel les dirigeants syndicaux sont d'accord. Mais depuis quelques mois on assiste à des manifestations de chômeurs, notamment à Naples, organisées par des groupements échappant à leur contrôle. Il s'agit parfois de tentatives de la droite ou de l'extrême droite – si ce n'est de la Camorra ou de la Mafia – pour se servir à leurs propres fins d'un mécontentement justifié. Mais il s'agit aussi le plus souvent de comités animés par des militants de gauche ou d'extrême gauche et qui tentent d'organiser et d'exprimer les revendications des chômeurs. C'est ainsi que le 20 juin, au moment même où les syndicats confédéraux manifestaient à Rome, une autre manifestation se tenait à Naples à l'appel de différents comités de chômeurs.

Alors que de telles manifestations se succèdent, débouchant parfois sur des heurts avec la police, alors que la crise sociale rend la situation de plus en plus tendue au Sud, les dirigeants syndicaux tiennent donc à donner le change et à faire semblant de manifester eux aussi pour l'emploi. Mais ils ne manifestent ni contre le patronat, principal responsable du chômage, ni contre le gouvernement. Ils disent seulement qu'ils trouvent que les mesures décidées ne vont pas assez vite et demandent que l'on débloque plus rapidement les financements… c'est-à-dire les aides au patronat !

Pas gênés, ces dirigeants syndicaux demandent aux travailleurs, très sensibles à la question de l'emploi, de défiler. Mais les mesures dont ils réclament l'accélération sont le plus sûr moyen de détruire encore des emplois, en donnant aux patrons le droit de licencier et d'imposer des conditions de salaire et d'horaires selon leur bon vouloir !

Les dirigeants CGIL-CISL-UIL sont depuis longtemps les meilleurs alliés du patronat dans ces offensives antiouvrières. Au niveau des entreprises, ils signent le plus souvent comme un seul homme les accords par lesquels les patrons imposent des horaires à la carte, le travail du samedi ou du dimanche, la vente de certains secteurs des entreprises à des sous-traitants, ou confient une partie des travaux à des « coopératives » de travailleurs précaires. On comprend que les travailleurs soient devenus de plus en plus méfiants à l'égard des simulacres de revendications dont les trois centrales se font les promoteurs, et répondent de plus en plus mollement à de tels appels.

André FRYS

Biélorussie

LES AMBASSADEURS FONT LEURS VALISES DIPLOMATIQUES

Une crise diplomati-co… mique vient d'éclater en Biélorussie. Le chef tout-puissant de cette ancienne république soviétique, Loukachenko, vient d'expulser de leurs résidences privées les ambassadeurs d'un certain nombre de pays qui logeaient dans des datchas d'un beau domaine boisé. Ce serait pour récupérer le domaine en question afin d'arrondir celui, personnel, du chef du pays.

Quoi qu'il en soit, les diplomates et les pays concernés ont fort mal pris la chose. Ceux des USA, du Japon et de cinq pays de l'Union européenne ont décidé de rentrer chez eux.

Et la presse internationale ne tarit pas de reproches et de quolibets contre le dictateur Loukachenko, qualifié d'Ubu-roi bafouant non seulement les résidences des diplomates, mais aussi les droits de l'homme, la liberté de la presse, etc. Et surtout, Loukachenko est accusé d'être un fossile qui se réclame de l'ex-URSS, contrairement à Eltsine, par exemple, dont le pays serait en voie de démocratisation.

Il ne fait pas le moindre doute que Loukachenko est un dictateur, avec des côtés mégalomanes, et une nostalgie, réelle ou feinte, pour le stalinisme.

Seulement, l'économie de la petite Biélorussie (dix millions d'habitants) fonctionne à peu près, contrairement à ce qui se passe dans les pays voisins, la Russie ou l'Ukraine notamment. Les usines tournent tant bien que mal. Les ouvriers ont du travail, et les salaires sont à peu près payés.

De ce fait la méthode Loukachenko est plutôt populaire dans son pays, car la population compare avec la situation désastreuse au-delà des frontières.

Certes Loukachenko s'assoit sur les droits de son Parlement, mais après tout ce n'est pas pire qu'Eltsine, le « démocrate » qui a dissous le sien à coups de canon.

La presse occidentale est révulsée par la façon cavalière dont les diplomates ont été traités. Mais il est probable que ce geste est également populaire et il a été sûrement calculé par Loukachenko pour mettre les Biélorusses de son côté. Car après tout, les Occidentaux ne sont-ils pas les chantres du capitalisme, accusé de provoquer un désastre dans l'ancienne URSS ? Seulement cela, la presse occidentale ne le voit pas, et quand elle le voit, elle ne souhaite surtout pas le reconnaître.

André VICTOR

Loukachenko et Eltsine signant un accord « d'union bilatérale » béni par le patriarche Alexis II en 1996.

AFP

LES MAUVAIS PLANS DE LA POSTE

Jeudi 25 juin, un nouveau «contrat de plan» entre l'État et La Poste doit être voté par le Conseil d'Administration. Il couvrira les années 1998 à 2001, et l'État voudrait bien en profiter pour accentuer encore un peu plus le passage de ce qui fut considéré comme un service public à une entreprise uniquement régie par la logique commerciale.

Cela fait d'ailleurs depuis l'automne 1997 que les négociations duraient entre l'État et La Poste. En janvier 1998, le secrétaire d'État à l'Industrie, Christian Perret, avait lancé l'idée d'une fermeture des bureaux de poste non rentables dans les zones rurales, à moins qu'ils ne réussissent à se faire héberger par une station-service, une épicerie ou une mairie. Cela aurait fait épargner 4 milliards à La Poste, disait-il. Il avait dû reculer devant le tollé provoqué par ses propos dans les campagnes, comme avait dû reculer avant lui Édouard Balladur en 1993 sur un projet semblable.

Mais cette idée, celle de la fin du moratoire sur les fermetures de bureaux de poste, serait reprise dans le projet de contrat, puisque l'État demande à La Poste «*d'adapter son réseau de points de contact*». Les élus qui voudraient conserver leur bureau de poste devraient proposer une contrepartie, grevant d'autant les ressources de la commune, de la région ou du département. L'État demande également à La Poste de ne plus traiter sur un pied d'égalité les grandes entreprises, les PME et les simples particuliers. Pour cela, La Poste ne l'a pas attendu. Il y a bien longtemps que les grandes entreprises, les «grands comptes» comme dit la direction de La Poste, bénéficient de tarifs préférentiels et d'une régularité à faire rêver l'usager moyen, astreint à faire la queue au guichet ou à ne pas recevoir son courrier à temps vu le manque de personnel.

Quant au personnel justement, il est prévu de «*veiller à ce que les charges de personnel évoluent moins vite que la valeur ajoutée que génèrent les activités*». Traduction : plus de profit avec moins de postiers. Cela aussi, il y a des années que La Poste y veille, en réduisant les effectifs de plusieurs milliers par an, et en développant la précarité. En 1997, 7000 emplois de fonctionnaires ont été supprimés, et 5 000 emplois de contractuels créés, précaires et souvent à temps partiel.

L'État et la direction de La Poste s'entendent depuis des années comme larrons en foire pour mener cette politique, sur le dos des usagers comme des postiers. Tout au plus se chamaillent-ils de temps en temps sur les modalités, comme ce fut le cas récemment quand la direction de La Poste a réclamé à l'État quelques milliards supplémentaires pour être plus «concurrentielle» encore. Mais au fil des ans, les conséquences de cette politique deviennent tellement pénibles que le personnel pourrait bien un jour ne plus accepter d'en faire les frais.

Daniel MESCLA

Paris Louvre RP

QUAND LA POSTE SE MOQUE DES USAGERS ET DU PERSONNEL

LO

Trop de monde d'un côté, parce que pas assez de l'autre.

À la poste de Paris-Louvre, depuis quelques mois, la direction a décidé qu'aux guichets le personnel partant ne serait plus remplacé. Les conséquences n'ont pas tardé à se faire sentir : surcroît de travail pour ceux d'entre nous qui restent, mais aussi un service qui se dégrade pour les usagers.

Ainsi à la brigade financière, un service qui dépend du guichet et qui a pour tâche de remettre l'argent des mandats aux facteurs, l'effectif est passé de 8 à 5 personnes. Du coup, les facteurs ne peuvent plus distribuer quotidiennement les mandats sur les quatre premiers arrondissements de Paris. Ils le font au mieux tous les deux jours, et parfois il se passe trois ou quatre jours sans remise de mandats. Enfin pendant les congés d'été, il ne restera que 3 personnes dans le service. Seule solution envisagée par la direction : une distribution hebdomadaire.

Ce service assure aussi l'émission et la réception des mandats télégraphiques avec l'étranger. Normalement ils devraient être distribués dans la journée, l'usager pouvant payer jusqu'à 200 F environ pour cela. Mais là aussi, il arrive souvent que par manque de personnel ces mandats attendent un ou deux jours avant d'être traités.

Il en va de même dans d'autres services du guichet, par exemple celui des chèques bancaires où, avec plus de quinze jours de retard, ce sont entre 50 000 et 70 000 chèques qui sont en attente de traitement. Il est aussi arrivé qu'un vendredi après-midi les guichetiers ne puissent pas assurer le service de change parce qu'il manquait une personne à la caisse.

Une réalité quotidienne bien éloignée des campagnes de publicité de La Poste à la télévision.

Correspondant L.O.

Centre de Tri du Landy Paris

UNE RÉDUCTION DU PERSONNEL QUI NE PASSE PAS...

Au Landy, centre de tri du courrier international à Paris, La Poste a décidé de supprimer 200 emplois d'ici la fin de l'année. Nous sommes 600 à travailler dans ce centre, et c'est tout simplement un tiers des effectifs que la direction entend ainsi disperser!

Afin d'endormir tout le monde, la direction laissait entendre dans les réunions de service tenues il y a deux mois qu'il n'y aurait aucune mutation d'office, seulement des départs volontaires. Il faut croire que ceux-ci ne se bousculèrent pas au portillon. La direction convoqua alors systématiquement les collègues qui avaient fait des demandes de mutation en province pour les inciter lourdement à accepter un peu n'importe quoi tout de suite «car qui peut dire s'il y aura des possibilités de mutation à l'avenir»?

Là où ça coince, c'est que la direction n'a rien à proposer, rien dans les départements d'outre-mer où les mutations sont, de fait, bloquées, mais rien non plus dans l'Hexagone : en effet nous sommes nombreux à venir de centres qui ont été fermés (Austerlitz, PLM, Saint-Lazare, etc.) et si beaucoup ne sont pas partis en province, c'est qu'il n'y avait pas de place dans les centres de tri. Et la situation ne s'est pas améliorée depuis!

Après cela ce fut le tour des retraitables : ceux de 53 ans et demi et plus. Là, la direction mise sur la crainte d'être muté d'office dans quelques mois et sur la dégradation des conditions de travail au Landy avec, entre autres, les changements de trafic qui se font dans une pagaille indescriptible, occasionnant des retards de plusieurs jours, voire de plus d'une semaine dans l'acheminement du courrier.

Raison de plus, en effet, pour ne pas avoir envie de s'accrocher au boulot. Mais, d'un autre côté, de nombreux collègues n'ont pas les 37 1/2 annuités permettant de toucher une retraite au taux plein. La Poste propose entre 50 000 et 60 000 francs pour ceux qui ont 55 ans, 17 000 francs pour ceux de 56 ans, et rien entre 56 et 60 ans. Ceux de 53 ans et demi peuvent rester chez eux en étant payés, mais doivent prendre leur retraite à 55 ans au prorata des années travaillées. Nous sommes restés confondus devant tant de générosité!

Au bout de deux mois, les syndicats se sont un peu réveillés et tous ensemble ont appelé à la grève pour le 18 juin sans trop y croire : «On n'a jamais rien pu faire contre les diminutions d'effectifs, voire les fermetures de centres, mieux vaut parler des 35 heures»!

La réponse des postiers du Landy a été une surprise : il y a eu entre 70 et 90% de grévistes suivant les services et nous sommes allés l'après-midi à la direction du courrier international dire au nez du directeur notre façon de penser.

Pour tous, cette journée fut un succès. Bien insuffisant, certes, pour faire reculer la direction. Pour beaucoup le moral est revenu et nous sommes nombreux à penser que ce n'est pas le moment de baisser les bras. Après tout, la belle saison, ce n'est pas si mal pour rendre les coups.

Correspondant LO

Centre de Tri
Charleville-Mezière

SUR LE FRONT DES POSTIERS IL N'Y A PAS ÉCRIT «PIGEON»

En plus des différents types de contrats précaires ou à temps partiel qu'elle pratique depuis longtemps, La Poste embauche en CDII : contrat à durée indéterminée intermittent. Ces travailleurs, pour 5 000 F maximum par mois, doivent faire 1 200 ou 1 400 heures par an, avec possibilité d'une rallonge d'heures de 25 % maximum. Mais ils doivent être en permanence à la disposition de La Poste, attendant un appel, pour des horaires qui peuvent changer d'un jour sur l'autre selon le bon vouloir de la direction. Cela les empêche bien sûr de travailler ailleurs, de partir en vacances ou de s'inscrire aux Assedic.

Ainsi au tri postal de Charleville-Mézières, le lundi 13 juin, les quatre CDII du centre ont appris qu'ils étaient mis en congé forcé : ils avaient déjà fait beaucoup d'heures et, selon la direction, il fallait en garder pour la fin de l'année. Le lendemain, ils étaient remplacés sur leurs postes de travail par des travailleurs en CDD. Car, pour faire tourner le centre, en plus des 85 postiers titulaires, il y a une vingtaine de contractuels de toutes catégories. Tous sont nécessaires mais la direction leur refuse une embauche fixe à temps complet, sous prétexte d'un quota limité d'heures par catégorie, qu'elle pourrait seulement repartager un peu différemment entre heures supplémentaires, CDD, CDI à temps partiel et CDII. Mais quand elle reçoit, comme en mars dernier, une enveloppe d'heures en plus, elle s'empresse de créer... un nouveau CDII !

Ras le bol de cette flexibilité, de ces divisions et de ces contrats à géométrie variable. Tous ces contractuels sont nécessaires, tous doivent être embauchés en fixe et à plein temps.

Delachaux
Gennevilliers

DES SUBVENTIONS POUR LICENCIER

En septembre 1996, les ouvriers de Delachaux ont découvert en rentrant de congés payés que leur patron était en train de se débarrasser d'un des secteurs, les Roues, «la mort dans l'âme», titrait le journal patronal.

Et deux mois plus tard, Delachaux (qui est dans les 400 premières fortunes de France) fit un lot du personnel, des machines et des stocks... à Titan. Après nous avoir déclaré que rien ne changerait... tout a empiré dans une entreprise aux conditions de travail difficiles et aux salaires déjà très bas : cadences, CDD, suppression de certains acquis, comme la pause-cigarette...

De même, d'après les propres déclarations d'un des dirigeants de Titan lors d'une réunion, il n'y avait pas lieu de s'inquiéter, la production resterait à Gennevilliers au moins pour cinq ans.

Et six mois plus tard, le PDG de Titan France nous annonça qu'il déménageait l'année suivante en juillet 1998 pour Flers en Normandie, nous mettant devant le fait accompli : aller à Flers sans aucune garantie de sa part d'emploi à longue durée sur place, ou être licencié. Pour la plupart d'entre nous cela veut dire être jetés à la rue, se retrouver au chômage, avec 15 000 F accordés pour 20 ans d'ancienneté, et rien pour ceux qui n'en ont que 5 années.

Mais cela ne s'arrête pas là. Vu la situation, les chefs se croient tout permis, organisent la division entre travailleurs, entre ceux qui y vont et ceux qui seront licenciés, et font des propositions du genre : «Mais tes vacances, tu les prendras bien... après... ton licenciement !» «ou quand tu seras à la retraite...». Même pour les deux heures de recherche d'emploi à prendre, pour l'instant, on n'en a pas vu la couleur. Les quelques droits légaux minimaux des travailleurs sont bafoués par Titan, premier fournisseur mondial du système de roues pour l'agriculture, l'armée... Mais peu importe au gouvernement, au contraire, puisque l'Etat verse un million de francs, la région Normandie, le département de l'Orne et les villes avoisinantes : 500 000 F chacun !

Le tout est fait en contrepartie de la prétendue création de 107 emplois alors que ce sont plus de 110 emplois supprimés à Gennevilliers, dont 80 travailleurs (57 licenciements secs et une vingtaine de CDD) iront directement pointer au chômage. Seulement 24 salariés environ iront à Flers.

En un mot, Titan se sucre sur toute la ligne. Il licencie à bon compte, touche des subventions et avec un investissement moindre (30 millions de francs suivant un journal local) multiplie au moins par quatre son chiffre d'affaires en un an. Le tout avec la complicité d'un gouvernement dit «de gauche».

Correspondant LO

DDE de l'Ain

GAYSSOT SE FAIT CHAHUTER

Jean-Claude Gayssot, ministre de l'Équipement, est venu inaugurer le vendredi 12 juin la nouvelle DDE (Direction Départementale de l'Équipement) de l'Ain, à Bourg-en-Bresse.

À cette occasion, la CGT locale de l'Équipement avait organisé un rassemblement pour protester contre la politique menée par le ministre, politique tout à fait dans la ligne de celle de ses prédécesseurs, comportant aussi des réductions de personnel alors que les besoins du public ne sont pas satisfaits. Nous étions une cinquantaine de l'Isère à rejoindre par car nos collègues de l'Ain.

Il faut croire que le ministre communiste n'aime pas trop le contact avec la base sous forme de manifestation, car des pressions venues du ministère et incitant au calme se firent sentir à tous les niveaux et par divers canaux dans les jours précédant cette journée d'action.

Ce jour-là, pendant que le ministre et ses adjoints se réunissaient avec les responsables syndicaux, environ 200 manifestants se retrouvaient mis à l'écart, à l'extérieur du bâtiment, sous une tente marabout, avec une buvette. Si le ministre et une partie des représentants syndicaux espéraient nous faire tenir tranquilles, ce fut raté. C'est à une centaine que nous sommes allés interpeller le ministre à sa sortie de la réunion avec les syndicats.

L'échange entre lui et les agents fut assez vif. On lui reprocha sa politique peu différente de celle de son prédécesseur de droite Bernard Pons, avec aussi des suppressions d'emplois, des salaires nettement insuffisants et les projets de privatisation. Un agent des travaux lui fit remarquer qu'à cause des suppressions d'effectifs, il ne resterait bientôt plus personne pour l'entretien des routes, au grand plaisir des entreprises privées qui profiteraient de cette situation.

En voyant une pancarte sur laquelle on lisait «*Pons-Gayssot, même combat : plus de chômage, moins d'emplois*», le ministre vit rouge. Il accusa ceux qui affirmaient cela de faire le jeu de la droite. Une manifestante lui répondit qu'il n'avait pas besoin de notre aide pour cela : il menait la sale politique du gouvernement Jospin alors que les travailleurs auraient pu attendre autre chose d'un ministre communiste.

Quand il lui fut reproché sa complicité dans la baisse du taux des Livrets A, J-C Gayssot expliqua avec zèle que cette baisse était une bonne chose puisqu'elle allait permettre la relance de la construction des logements sociaux.

Finalement, il se défila plutôt que d'affronter ceux et celles nombreux qui l'interpellaient, s'engouffrant dans l'espace dégagé par quelques gros bras, malgré les efforts faits par les agents et une partie des militants pour retenir ce ministre avec lequel ils estimaient n'en avoir pas encore fini.

Ensuite, son discours d'inauguration fut perturbé par les slogans des manifestants, bien retenus à l'écart par une rangée de policiers et autre service d'ordre. Hélas pour Gayssot, ce service d'ordre l'isolait en même-temps... des petis fours prévus pour la réception. Ni lui, ni sa suite n'osèrent donc rester pour les déguster. Nous, nous en profitâmes largement. Ce face-à-face avec le ministre nous avait ouvert l'appétit, et puis, n'ayant plus de ministre à se mettre sous la dent...

Correspondant LO

Péchiney
Aluminium-Dunkerque

L'ENTREPRISE DE NETTOYAGE GSF EN GRÈVE

Depuis le mercredi 17 juin, vingt-et-un des vingt-neuf salariés de l'entreprise de nettoyage GSF-Pluton à Aluminium-Dunkerque (AD) sont en grève.

Cela fait six mois que GSF a repris les travaux de nettoyage industriel effectués auparavant par Abilis. GSF a alors intégré des travailleurs d'Abilis et elle a aussi embauché sept ouvriers en CDD à 32 heures pendant trois mois. Puis elle les a fait passer en CDI à vingt-sept heures par semaine. Les salaires pour la plupart des travailleurs tournent donc entre 3300F et moins de 5 000 F par mois. Et pour le même travail, il y a souvent moins de monde que l'an passé.

Les grévistes veulent donc des contrats de 35 heures : une prime de salissure de 150F par mois; une prime de déplacement de 15F par jour pour tous; que les jours fériés soient payés avec une majoration de 100%. Cela fait des mois qu'ils demandent aussi des chaussures et des vêtements de travail, sans devoir les récupérer dans les poubelles de l'entreprise. La direction de GSF n'a rien voulu savoir. Tout juste – lorsqu'elle a reçu le cahier de revendications – a-t-elle fait quelques promesses. Mais elle pensait et disait que les ouvriers et les femmes de ménage n'oseraient pas se lancer dans une grève…

Le jeudi 18 juin, accompagnée d'un huissier, la direction GSF a voulu faire entrer deux salariés extérieurs au chantier AD – dont un délégué du personnel CFDT GSF du chantier Auchan Grande-Synthe – pour qu'ils fassent le travail habituel des grévistes. Les militants du syndicat CGT Aluminium-Dunkerque ont empêché avec tous les grévistes l'accès de l'usine à ces briseurs de grève. Il y avait là aussi des «syndicalistes» de la CFDT qui diffusaient un tract où il était écrit textuellement : «*N'oubliez pas que GSF est la société qui paie le mieux. De plus, notre chef d'établissement a créé des emplois. Mais voilà, le salarié veut tout, mais surtout ne veut pas partager*»!

Des représentantes de la CFTC sont aussi venues discuter avec les grévistes qui ont rapidement coupé court à toute discussion avec ces envoyées des patrons qui disaient qu'on n'avait pas le droit d'empêcher les gens de travailler; qu'avec les patrons, on pouvait discuter, mais que certaines revendications ne pouvaient être satisfaites, car elles ne sont pas dans les «conventions collectives du nettoyage».

Dimanche soir, 21 juin, le directeur accompagné de sept chefs de chantier a voulu entrer dans l'usine pour effectuer des travaux sur un pont. De nouveau, les militants CGT d'AD et tout le personnel GSF en grève ont refusé l'accès et ils ont appelé le chef de quart pour lui dire que ces personnes n'avaient pas d'habilitation spéciale pour travailler dans ce secteur. Quatre d'entre eux ont dû rebrousser chemin; le directeur et les trois chefs en vêtements de travail sont rentrés dans l'usine et en sont ressortis bientôt la tête basse : ils n'avaient pas réussi à faire le travail!

Lundi 22 juin au tribunal de grande instance de Dunkerque, le secrétaire du syndicat CGT a été assigné en référé pour entrave à la liberté du travail, alors que les non-grévistes travaillant habituellement sur le chantier peuvent circuler librement dans l'usine. En fait, si on laissait faire, la direction de GSF pourrait remplacer tous les grévistes par des salariés GSF des autres chantiers et les grévistes pourraient alors aller planter leurs choux! Le tribunal a débouté GSF en se déclarant incompétent et en estimant que la méthode de l'employeur est «*un moyen concret de contourner les interdictions légales et de faire échec au droit de grève qui perd toute son efficacité*». Ce jugement a été accueilli comme une victoire par les grévistes et, au même moment, la direction recevait une délégation pour discuter des revendications. Plusieurs points sont réglés mais le problème des salariés, les 35 heures et le paiement des jours de grève sont loin de l'être.

Plus que jamais, les grévistes sont unis et déterminés pour faire reculer leur direction.

Correspondant LO

GEMS (General Electric Medical System)
Buc – Yvelines

GEMS ET SNRE VEULENT LICENCIER 11 SALARIÉS DU MÉNAGE

Vendredi 19 juin après-midi, la direction de la SNRE (entreprise effectuant le ménage à l'entreprise GEMS de Buc, dans les Yvelines) a convoqué 11 nettoyeurs à un entretien préalable à un éventuel licenciement. D'entrée de jeu, le représentant de la SNRE a annoncé son intention de les licencier.

Après 10, 20, voire 30 ans d'ancienneté, la SNRE prétend licencier nos camarades en même pas 10 minutes. Parmi eux, 3 ont plus de 58 ans et n'ont pas assez d'annuités de cotisations pour avoir une retraite à taux plein.

C'est inacceptable, d'autant que nos camarades, comme nous, n'ont que leur salaire pour vivre. Parfois même il s'agit du seul salaire de la famille. Avec plus de 3 millions de chômeurs, tout le monde sait bien qu'aujourd'hui il est très difficile de retrouver un emploi, et même impossible pour certains. Les difficultés rencontrées par les salariés GEMS dont le poste a été supprimé depuis février par l'actuel plan social et qui se retrouvent mutés à Cap-Emploi, le cabinet de reclassement mis en place par la direction, suffisent à le démontrer.

On peut d'autant moins accepter cela que le «motif» de ces licenciements est vraiment scandaleux et qu'il s'agit, en fait, d'une véritable provocation. Sous couvert de fautes disciplinaires, la SNRE veut réaliser de sordides économies sur le dos des salariés et permettre à GEMS d'en réaliser aussi car son véritable objectif est la diminution du nombre d'heures de travail et des effectifs. Elle en rajoute d'ailleurs une louche en diminuant plus encore les effectifs que ce que lui demande le nouveau contrat.

La SNRE, qui vient de succéder à Abilis, tente de mettre en place une nouvelle organisation du travail qu'Abilis avait laissée dans ses tiroirs, devant la protestation de l'ensemble du personnel. Elle vise à transformer les nettoyeurs en polyvalents qui seraient aussi amenés à effectuer des travaux de réparation, de déménagement et d'entretien d'espaces verts, mais avec la même paye.

Pour commencer, la direction change toutes les affectations. Par exemple, elle envisage de muter des salariés à 4 heures de travail quotidien sur des postes qui en nécessitent 6 ou 8, et réciproquement. Ensuite, elle rédige des descriptions de postes qui ne correspondent pas à ce qu'elle annonce verbalement. Enfin, elle refuse les demandes d'éclaircissement de la part des salariés. Et pour finir, elle invente des refus de travail et mandate un huissier. Une attitude qu'elle maintient lors des entretiens préalables, puisque le représentant de la direction refuse dix fois de suite de prendre une lettre d'explication rédigée et signée par les onze salariés menacés de licenciement.

Si la direction de la SNRE montre ainsi sa vraie nature, cela ne peut faire oublier que GEMS est le premier responsable! En diminuant le budget, en introduisant un intermédiaire supplémentaire par la mise en sous-traitance des services généraux, cette filiale d'un des plus gros groupes industriels mondiaux, dont la presse économique parle toujours en termes élogieux et qui brasse des milliards, veut faire des «économies» sur le ménage et renégocie les contrats à la baisse.

Mais qui peut croire que la diminution de ce nouveau budget du ménage est si nécessaire à la survie de cette multinationale?

GEMS, qui était déjà responsable de 395 suppressions de postes dont beaucoup se termineront par des licenciements, en fait onze de plus avec la complicité de la SNRE.

Correspondant LO

Hôpitaux publics

NON AU DÉCRET SUR LES LICENCIEMENTS !

Lundi 22 juin 1998 s'est tenue la réunion du Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière. Il était initialement prévu qu'à cette occasion les syndicats et l'administration débattent du décret d'application sur le licenciement économique dans les hôpitaux publics (voir *LO* n° 1562). Cependant, au cours de la semaine, on avait appris que la consultation du conseil sur ce sujet serait reportée au 3 juillet.

La CGT avait malgré tout maintenu l'appel à un rassemblement devant le ministère de la Santé, mais sans mobiliser vraiment ses sections ni ses militants : dans bien des établissements de l'Assistance publique, aucun tract n'avait été distribué. Dans certains, seules quelques affiches parlaient du problème, sans donner la date ni le lieu du rassemblement. Dans quelques hôpitaux seulement, comme à Necker, le milieu CGT s'est vraiment senti mobilisé : une pétition a circulé, les militants ont préparé une délégation pour le 22 juin.

Il faut dire de plus que le personnel, lorsqu'on lui parle du danger que représente ce décret, se montre la plupart du temps incrédule : «*Ce n'est pas possible qu'on nous licencie pour motif économique, nous sommes des fonctionnaires*». Il est vrai que personne n'imagine dans les mois à venir l'Assistance publique mettre au chômage des centaines d'agents. Mais si ce décret était signé, le gouvernement aurait en mains l'arsenal juridique complet pour procéder à de telles coupes dans le personnel, selon sa volonté et selon la conjoncture économique. Comme le disait un agent, rappelant qu'un membre de sa famille avait été licencié à titre économique de chez IBM : «*Ça, ce sont les textes pour préparer des plans sociaux*».

Le 22 juin, seules une centaine de personnes se sont retrouvées devant le ministère. La délégation a été reçue mais les choses sont restées floues. Le directeur des hôpitaux aurait dit qu'il allait communiquer un nouveau projet aux syndicats et que la décision serait prise «ultérieurement». Le 3 juillet ou plus tard encore? Dans ce cas, et malgré les vacances, la CGT appellerait-elle à une manifestation, en se donnant vraiment les moyens de mobiliser le personnel? Les responsables n'ont donné aucune réponse ferme à ces questions. Et l'on ne sait pas davantage si le gouvernement a choisi de laisser encore traîner les choses (la loi attend bien ce décret depuis 1986!) ou veut profiter de l'été pour le promulguer ni vu ni connu.

De toute manière, il est inadmissible qu'au moment où la charge de travail s'alourdit dans tous les services hospitaliers ce soit un tel décret qui soit à l'ordre du jour. Au lieu d'étudier les moyens de faire correspondre les effectifs aux besoins, le gouvernement cherche à se donner les mêmes moyens de faire régner la rentabilité et la précarité que dans le privé. L'attaque n'est peut-être pas pour demain à l'Assistance publique. Elle peut être plus prochaine en psychiatrie et dans les hôpitaux de province où les restructurations et les fermetures d'établissements posent déjà le problème de redéploiements de personnel.

Quoi qu'il en soit, il faut partout faire connaître les textes en question qui préparent une aggravation supplémentaire des conditions de travail, populariser l'idée que le personnel ne peut pas, ne doit pas les accepter et se tient prêt à riposter.

Correspondant LO

Centre de lutte contre le cancer (Lille)

CONTRE LE PLAN DE LA DIRECTION !

Au centre Oscar-Lambret à Lille, comme dans de nombreux centres de cancérologie en France (secteur privé à but non lucratif), les personnels se battent et manifestent pour s'opposer au projet d'une nouvelle convention collective qui s'attaque à la plupart de leurs acquis : baisse des salaires avec suppression de certaines primes pouvant entraîner une baisse des revenus de 30% (le personnel actuellement en activité toucherait une indemnité compensant cette perte), instauration du salaire au mérite, baisse du paiement des astreintes, non paiement des jours fériés, etc. La direction du centre a même le culot d'envisager le licenciement d'un agent en arrêt-maladie depuis neuf mois et atteint d'un cancer!

De plus, un plan social est en préparation. Il prévoit déjà la privatisation de tous les services techniques. Les cuisines ont été privatisées et viennent de passer à la société Sodexho. Et on a bien vu ce que cela a donné : outre que la nourriture a baissé nettement en qualité, le personnel, qui a été repris, n'a eu des garanties que pour un an, et craint donc pour son avenir.

Alors, ce projet de privatisation, présenté par la direction comme une simple réorganisation interne, a de quoi inquiéter : les ouvriers qui s'occupent aujourd'hui de réparation seraient affectés au gardiennage avec des horaires postés, une grande partie de ceux qui font le nettoyage passeraient de nuit.

Depuis début juin, plusieurs débrayages ont eu lieu, et le personnel, à plusieurs reprises, a manifesté et distribué des tracts dans la ville et notamment aux agents du centre hospitalier tout proche. Vendredi 19 juin, lors de l'inauguration par Martine Aubry d'un service dans un hôpital voisin, ils ont de nouveau montré leur colère.

Mardi 23 juin, le personnel vient d'apprendre que la CFDT avait signé nationalement la nouvelle convention collective. Mais le mécontentement et la mobilisation restent présents et le personnel n'a pas dit son dernier mot.

CHR (Toulouse)

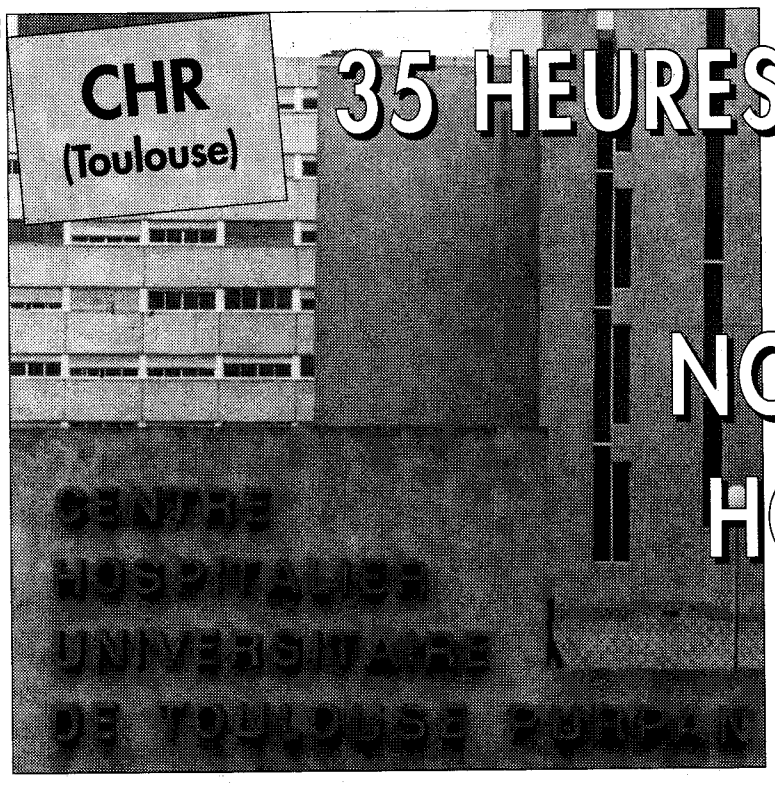

35 HEURES DE NUIT OUI ! NOUVEAUX HORAIRES, NON !

Les services de pédiatrie de l'hôpital Purpan, à Toulouse, vont déménager prochainement dans l'hôpital d'enfants dont la construction et l'aménagement s'achèvent. Mais au passage, la direction veut modifier les horaires d'une partie du personnel. Comme prétexte, elle s'appuie sur une circulaire, datant de 1991 et toujours inappliquée, accordant les 35 heures au personnel de nuit. Actuellement, le personnel de nuit travaille 11h30, de 19h45 à 7h15, et les horaires principaux de jour sont 7h-15h et 12h-20h, donc avec un chevauchement de trois heures entre ces deux équipes.

La direction veut à la fois réduire à 35 heures l'horaire hebdomadaire de travail du personnel faisant les nuits, et ramener à 10 heures la durée de chaque nuit, et cela sans embaucher. En conséquence de quoi, il serait nécessaire d'instaurer les horaires : 6h30-14h30 et 13h-21h. Pour le moment, ces horaires ne concerneraient que l'effectif minimum nécessaire pour assurer la jonction avec le personnel de nuit. Mais tout le monde sait bien que la direction a pour objectif de généraliser cet horaire (elle l'avait déjà tenté en juillet 1984, à une époque où l'on ne parlait pas des 35 heures en nuit, mais elle avait dû reculer devant la mobilisation du personnel). Cela lui permettrait de récupérer une bonne partie des heures de chevauchement, et donc de faire mieux face aux diminutions d'effectifs – une centaine de postes par an, sur 9 000 personnes – induites par l'évolution des budgets octroyés par l'État.

L'autre méthode, utilisée par la direction pour continuer à faire tourner les services malgré les problèmes d'effectifs, consiste à regrouper les services en mutualisant le personnel, c'est-à-dire en diluant en fait le manque de personnel dans un effectif plus grand.

Toutes ces «solutions» combinées se traduisent par une aggravation des conditions de travail, une raréfaction des moments où l'on peut souffler un peu. Mais elles n'empêchent pas le recours de plus en plus fréquent à la fermeture temporaire de lits voire de services entiers.

C'est l'annonce des nouveaux horaires, à partir du 1er juillet, pour le personnel du nouvel hôpital d'enfants qui a provoqué quelques réactions en pédiatrie : débrayage avec présence au CHS le 18 juin, débrayage le 22 avec pétition auprès des usagers devant l'entrée de l'hôpital et auprès du reste du personnel au self. Ces actions ont été suivies par plusieurs dizaines d'employés. C'est encore insuffisant pour faire reculer la direction mais on peut espérer que les jours qui viennent vont voir le mouvement s'amplifier.

Correspondant LO

Dans les entreprises

Hispano-Suiza (Colombes et Bois Colombes)

GRÈVE POUR LE RESPECT DES ENGAGEMENTS

Depuis le mardi 16 juin, la grande majorité des ouvriers des ateliers d'Hispano-Suiza de Colombes et de Bois-Colombes sont en grève contre un projet de restructuration et des suppressions de postes.

L'usine Hispano spécialisée dans la fabrication des pignons, des arbres de moteurs et des sièges éjectables, appartient au groupe Snecma. L'usine, initialement localisée à Bois-Colombes devait, d'après la direction, être dans sa totalité transférée à Colombes dans des ateliers jusque-là occupés par des fabrications de la Snecma. Depuis plus d'un an que le transfert s'est effectué, ce sont près de 600 salariés, anciennement de Bois-Colombes qui y travaillent maintenant. C'est ce que la direction a appelé la première phase de la restructuration. La seconde devait voir l'arrivée de 280 salariés travaillant toujours à Bois-Colombes.

Or, il y a plus d'un mois, la direction a annoncé pour ces mêmes salariés la mutation de 39 personnes à la Snecma de Villaroche en Seine-et-Marne, la suppression de 71 postes et le transfert de 120 personnes dans un atelier de Bezons anciennement occupé par Alcatel.

Lorsque les salariés de Bois-Colombes ont compris que la direction ne respectait pas ses engagements, le mécontentement s'est rapidement manifesté, d'abord par des débrayages des ouvriers de Colombes et de Bois-Colombes et surtout par des refus de validation des travaux, ce qui perturbait la production et empêchait les livraisons.

La direction a réagi en envoyant des lettres de sanction (plus de 80 au total) pouvant aller jusqu'au licenciement. Mais si elle croyait pouvoir faire peur aux ouvriers, le résultat fut inverse. D'une grève perlée, on est passé à la grève totale le mardi 16 juin.

Depuis les grévistes sont déterminés. Aucune production ne sort sur les deux usines. L'assemblée de Colombes du mercredi 17 a même décidé d'aller rendre visite aux travailleurs de la Snecma-Gennevilliers tout proches afin d'expliquer leur grève. Cela s'est bien passé et c'est d'ailleurs ce qui inquiète la direction de la Snecma qui voit d'un très mauvais œil de tels rapprochements.

Depuis, le jeudi 18 juin, les assemblées sont quotidiennes et communes aux deux centres. Elles réunissent jusqu'à 300 grévistes. Une grande majorité a rejeté un protocole de fin de conflit proposé par la direction et défendu piteusement par l'intersyndicale (CFDT, CGT, FO), protocole qui ne changeait strictement rien à la situation. Et le lundi 22 juin, la grève était massivement reconduite par l'assemblée.

Correspondant LO

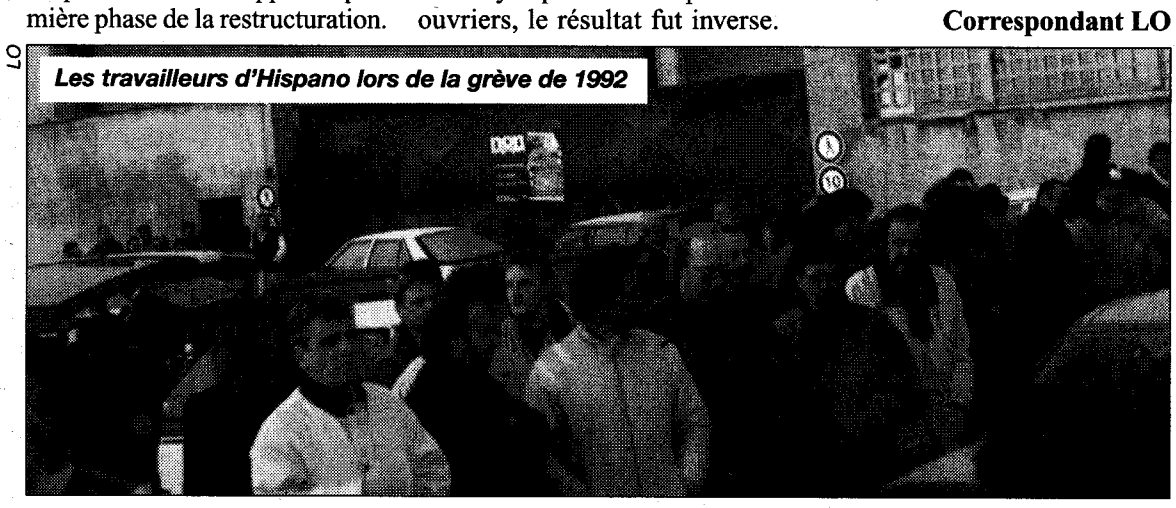

Les travailleurs d'Hispano lors de la grève de 1992

DEUX EMPLOIS À TEMPS PARTIEL, ÇA NE FAIT PAS UN VRAI EMPLOI

Cariane, filiale de la Sceta, elle-même filiale de la SNCF, et la société Pizza Hut proposent depuis peu à leurs salariés un cumul de temps partiels. Ces deux entreprises emploient en effet essentiellement des salariés à temps partiel : 1 000 sur 3 500 chez Cariane et la totalité chez Pizza Hut pour... 3 500 F par mois ! Comme l'a déclaré l'un des deux patrons pour justifier l'initiative : c'est vrai qu'avec 3 500 F par mois, on ne peut pas vraiment vivre. Apparemment, il ne s'en était pas rendu compte avant !

Les patrons font appel de plus en plus au travail à temps partiel : ils peuvent ainsi n'embaucher que le minimum de travailleurs, en prévoyant au plus juste les moments de la journée où il y a le plus de travail. Cela permet évidemment des économies.

Les travailleurs sont de plus en plus nombreux à ne trouver que cela comme emploi fixe, et se retrouvent ainsi à temps partiel contraints et forcés. C'est courant dans la restauration ou dans le commerce, mais c'est même pratiqué maintenant dans l'industrie où les patrons se mettent à embaucher des travailleurs pour un 4/5èmes de temps, par exemple.

Tout cela fait partie d'une aggravation générale de la situation du monde du travail, ce qui n'a pas empêché la télévision et la presse de présenter cette initiative comme très positive. Mais plusieurs petits boulots ne font pas un « vrai » emploi avec un salaire convenable.

Aline RETESSE

PROGRÈS À REBOURS

D'après les statistiques officielles, le nombre de chômeurs de longue durée, c'est-à-dire inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE, a été multiplié par 2,5 au cours des quinze dernières années. En réalité, le chômage de longue durée concerne beaucoup plus que ces 1 367 000 personnes recensées comme telles à la fin de l'année 1997. Car il faudrait y ajouter tous ceux qui ne figurent plus dans les statistiques des ANPE, tous ceux qui ont perdu tout espoir de retrouver un emploi à cause de leur âge ou parce que le taux de chômage est trop important dans leur région.

Les stages, les mesures dites d'insertion (CIE, CES, CEC) ne permettent pas de régler ce problème. Ce sont tout au plus des simulacres destinés à masquer le fait que les gouvernements qui se sont succédé n'ont rien fait et ne font rien pour résoudre le problème du chômage. Ils préfèrent perpétuer cette situation dramatique pour des millions de personnes, plutôt que de prendre sur les profits patronaux pour créer des emplois ou d'utiliser l'argent public pour embaucher et réaliser des travaux utiles à l'ensemble de la population.

Et cela montre que leur politique va à l'encontre des intérêts des chômeurs, des travailleurs, mais aussi de la grande majorité de la société.

Leur société

Alcool

LES DOUCEURS DES POUVOIRS PUBLICS POUR UNE « DROGUE DURE » ... ET CEUX QUI EN PROFITENT

La publication du rapport Roques a fait quelque bruit. Ce professeur de médecine a établi un classement des drogues selon leur toxicité, où l'alcool figure aux côtés de l'héroïne et de la cocaïne parmi les plus dangereuses, devant le tabac et le cannabis.

Ce rapport n'a fait que redire ce qui est connu des milieux médicaux, et pas d'eux seulement. Bien que l'on n'ait pas l'habitude d'insister sur les dangers de l'alcool, celui-ci répond à tous les critères de définition d'une drogue, une des plus dangereuses : il peut donner lieu à une accoutumance, à une forte dépendance psychique et physique. Ceux qui sont devenus « accros » à l'alcool ont le plus grand mal à décrocher, le sevrage pouvant s'accompagner de crises de delirium tremens ou d'épilepsie.

En outre, la consommation d'alcool peut provoquer des maladies graves ou favoriser leur apparition (cirrhoses, dépressions, maladies mentales), être un facteur aggravant pour le cancer, etc. A cela s'ajoute le fait que la consommation d'alcool est directement responsable de 40 000 décès par an dans ce pays, que la mort soit imputable à une maladie, à un suicide ou à un accident, notamment de circulation, les victimes n'étant pas, dans ce dernier cas, les seuls consommateurs d'alcool. Enfin, il y a toute une gamme de comportements violents, asociaux qui se trouvent associés à la consommation d'alcool, et pas uniquement en liaison avec la Coupe... du monde de football.

Tout cela est connu, depuis longtemps, et pourtant peu porté sur la place publique, alors que les dangers d'autres drogues, dont le tabac, font, à juste titre, l'objet de campagnes d'information plus ou moins systématiques de la part des autorités sanitaires.

Bien sûr, on pourrait se dire que cette exception faite pour l'alcool est due au fait que sa consommation, quand elle reste modérée, n'induit pas de dépendance ni de comportements dangereux pour le consommateur et son entourage. Elle fait aussi et surtout partie d'une tradition et d'habitudes très anciennes et particulièrement ancrées.

Mais, s'il est habituellement fait silence sur les ravages de ce fléau que peut être l'alcool, c'est pour une tout autre raison. Les intérêts financiers colossaux qui se trouvent en jeu au niveau de la production et de la commercialisation des boissons alcoolisées ont tenu en échec bien des tentatives de lancer des campagnes nationales contre l'alcoolisme. Ils ont ainsi, dans un passé récent, vidé de son contenu la loi Evin qui, pourtant, se limitait à vouloir interdire la publicité pour l'alcool à la télévision et dans les stades.

Résultat, malgré une relative baisse de la consommation – observée dans tous les pays riches – la France détient toujours le triste record du taux d'alcoolisme le plus élevé au monde.

Prendre des mesures destinées à lutter contre ce danger, en commençant par des mesures éducatives destinées aux jeunes générations, devrait faire partie des tâches élémentaires des pouvoirs publics. Est-ce que cela ferait reculer notablement ce fléau, alors que la dureté des conditions sociales pousse, au contraire, les plus fragiles et les plus démunis à chercher parfois à y échapper dans l'illusion de paradis artificiels ? On verrait bien. Mais, il faudrait d'abord voir les pouvoirs publics renoncer aux rentrées fiscales qu'ils attendent de la consommation de boissons alcoolisées. Il faudrait surtout qu'ils osent affronter les intérêts de ces pourvoyeurs de drogue ayant pignon sur rue que sont les grandes sociétés prospérant dans le commerce de l'alcool. De cela, il n'est bien sûr pas question car cela léserait les profits de tout un pan de la bourgeoisie.

Pierre LAFFITTE

«TOUT EST À EUX, RIEN EST À NOUS, TOUT CE QU'ILS ONT ILS L'ONT VOLÉ»

(air connu)

Emile Mocchi, maire RPR de Propriano (Corse du Sud), placé en garde à vue dimanche 21 juin pour «*favoritisme, escroquerie, complicité, faux et usage de faux, recel*», à la suite d'une enquête judiciaire qui, depuis mars dernier, s'occupe des conditions dans lesquelles s'est déroulée l'extension du port de plaisance de Propriano, vient d'être mis en examen.

En 1990, la mairie de Propriano signait un contrat avec une entreprise locale pour la construction d'une route destinée à desservir le site du futur port de plaisance. En 1993 arrivait sur ce site... Bouygues Offshore, une filiale du roi du béton qui avait emporté le marché de l'agrandissement du port, un projet de 46,5 millions de francs. Une partie du financement devait venir des aides européennes.

En 1995, les travaux étaient en train de se terminer quand la chambre régionale des comptes de Corse reçut un courrier de Bouygues se plaignant de factures en souffrance et exigeant l'inscription d'office de 17,2 millions de francs au budget municipal. Cette plainte déclencha une enquête de la chambre des comptes qui constata que : premièrement, l'enquête d'utilité publique sur la construction du port avait conclu à «*l'absence totale de justification économique*»; deuxièmement, l'appel d'offres s'était réalisé hors de tout contrôle administratif; troisièmement, le marché final était surévalué, les 46,5 millions de francs représentant une somme double de l'estimation initiale de la Direction départementale de l'équipement (DDE).

Tous ces éléments ont été vérifiés et confirmés par une enquête de police. En clair, Bouygues a réussi à se faire commander un port inutile, et vendu deux fois plus cher que sa valeur réelle. Et si le bétonneur avait été réglé rubis sur l'ongle, on n'en aurait rien su.

L'enquête de police a indiqué aussi qu'un bureau d'études (BCEOM) et la DDE, théoriquement neutres, étaient intervenus pour favoriser Bouygues. L'aide de la DDE lui a permis de récupérer le marché de la route, initialement destiné à une entreprise locale tandis qu'une entreprise, GTM pour ne pas la nommer, dont le PDG est... le neveu du maire, s'était vu attribuer une belle part du gâteau (10 millions de francs).

Cerise sur ce gâteau rance : une partie du financement a été assurée par des subventions européennes destinées à aider les ports de... pêche, aides débloquées grâce à des justificatifs qui ne correspondaient pas directement à cette opération.

Bref, on aura reconnu dans le non-paiement des factures de Bouygues les pratiques mafieuses dont seule la Corse est coutumière, et auxquelles le gouvernement de la République entend bien sûr mettre un terme, comme Jospin vient encore de le rappeler au Parlement. Alors seulement, les marchés publics en Corse pourront se négocier dans la transparence totale. Comme sur le continent où, bien sûr, on ne verrait jamais un Bouygues s'enrichir aussi indûment!

J.F.

Le vote sur les périodes de chasse

LES CHASSEURS ONT DES AMIS

AFP

Le 5 juin, à Rouen, des chasseurs tentaient d'envahir une réunion où se trouvait Lionel Jospin. Ils ont fini en tout cas par se faire entendre.

Les chasseurs, bien que ne représentant que 3% de la population française, savent se faire entendre. Ils ont obtenu des députés, vendredi 19 juin, le vote massif d'une loi prolongeant, comme ils le réclamaient, les périodes de chasse du gibier d'eau et des oiseaux migrateurs.

Et cela au mépris de l'avis du gouvernement et surtout d'une directive européenne de 1979 réglementant pour toute l'Europe les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse de ce type de gibier qui, par définition, ne connaît pas les frontières.

Les partis politiques, de la droite au PCF en passant par le PS – à l'exception des Verts – ont tous appelé à voter cette loi, au nom de la «*tradition républicaine et populaire héritée de la Révolution de 1789*», pas moins! Même si, ironie de l'histoire, c'est un comte, également sénateur UDF, Roland de Luart, qui en est à l'origine...

Car si la chasse au gibier d'eau est autorisée désormais dès le 14 juillet, la chasse aux voix, elle, est ouverte toute l'année! Et il s'agit de faire que celles des chasseurs ne migrent pas trop loin...

Ainsi en région Aquitaine, la gauche a-t-elle négocié la neutralité des élus de la liste régionale des chasseurs pour obtenir la présidence de la Région dans un scrutin qui s'annonçait serré!

Mais au-delà du calcul électoral, s'ajoute la crainte de représailles plus musclées : menaces explicites à la ministre verte Dominique Voynet, manifestations bruyantes le fusil à l'épaule, à Paris en février dernier, ou il y a quelques semaines à Rouen lors d'une visite de Jospin, c'est aussi le saccage d'une permanence d'un député de la Somme soupçonné de ne pas défendre assez vigoureusement la cause des chasseurs, le «lobbying» efficace dans les deux assemblées où le seul Groupe d'Études sur la Chasse du Palais Bourbon ne compte pas moins de 126 députés sur les 577 de l'Assemblée; autant dire que les chasseurs savent trouver des appuis! En tout cas, ils en trouvent plus que les travailleurs qui pourtant ont des revendications et des inquiétudes autrement plus importantes que celles de connaître la date légale de l'ouverture de la chasse aux oiseaux migrateurs!

Car, quand il s'agit d'aggraver les conditions de travail et le chômage au nom de la concurrence européenne, pas question de contester les sacro-saintes lois européennes. Mais quand il s'agit de défendre le chocolat, les fromages français ou... le droit de chasse en France, là, les députés sont prêts à braver l'Europe entière.

Voilà qui devrait faire réfléchir l'ensemble des travailleurs et tous les laissés pour compte de la crise : si une poignée de chasseurs résolus arrive si bien à se faire craindre, pourquoi des milliers de salariés et de chômeurs ne pourraient pas les faire trembler et reculer tout autant, à condition de montrer la détermination et la colère nécessaires?

Claire LACOMBE

Quand l'État paie sa dette, il enrichit ses banquiers

Dans le budget 1999, dont les grandes lignes seront présentées d'ici un mois, la charge de la dette devrait augmenter d'environ 10 milliards de francs. En 1990, le service de la dette représentait 10% des recettes fiscales du pays : en 1998, il en absorbe 20%.

Ce sont des centaines de milliards qui passent ainsi directement des caisses de l'État à celles des banquiers et des bourgeois de toutes catégories. Certes, ces emprunts financent des projets qui sont souvent utiles. Mais si l'on imposait davantage les riches, il n'y aurait pas besoin d'emprunter, ni d'augmenter les impôts pour rembourser.

Vincent GELAS

Iran – États-Unis

L'HEURE DU DÉGEL ?

Il y a vingt-huit ans, un tournoi de ping-pong avait servi d'entrée en matière à un rapprochement politique entre les Etats-Unis et la Chine. Il semble que les dirigeants américains aient voulu utiliser le Mondial de football dans le même état d'esprit pour accentuer leur changement d'orientation vis-à-vis de l'Iran, changement perceptible depuis plusieurs mois déjà.

Tandis que l'équipe de football du « grand satan » (traduisez les Etats-Unis) avait le bon goût de se faire battre par l'équipe iranienne, Bill Clinton a en effet fait diffuser le message suivant : « *J'espère que cette rencontre sera un pas vers la fin de l'hostilité entre nos deux nations* ». Il s'est félicité que lui-même et le président iranien, Khatami, aient pu « *œuvrer à développer les échanges de peuple à peuple* », indiquant ainsi que les Etats-Unis étaient prêts à jouer la partie avec le dirigeant iranien, qui de son côté a fait savoir qu'il était prêt à ouvrir l'Iran au capital étranger.

En quelques phrases, Clinton confirmait que les Etats-Unis voulaient en finir avec la rupture diplomatique intervenue en avril 1980, au terme d'une crise politique qui avait vu 52 fonctionnaires américains retenus pendant 444 jours dans les murs de l'ambassade américaine de Téhéran par les partisans de Khomeiny.

La pression des milieux d'affaires

Les Etats-Unis estiment désormais que « *le mur de la défiance pourra être abattu et que nous pourrons établir avec la République islamique d'Iran un plan de route menant à la normalisation de nos relations* », comme l'avait déjà indiqué jeudi 18 juin le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright. Les États-Unis ont donc décidé de répondre favorablement à une déclaration du président iranien qui, le 1er janvier, avait indiqué sur CNN être prêt à rétablir « *les échanges culturels et académiques* » entre les deux pays.

Déjà, en mai dernier, Clinton avait montré que le véritable enjeu n'était évidemment ni le sport, ni les échanges culturels, mais les échanges économiques : il avait alors décidé de suspendre les sanctions que la loi américaine (la loi D'Amato) lui aurait permis de prendre contre des sociétés étrangères, dont le français Total, qui investissent en Iran en se moquant bien de l'embargo américain.

En août 1996, après un premier contrat signé par Total avec l'Iran, les Etats-Unis avaient en effet adopté une loi interdisant à toute société, américaine ou non, d'investir, sous peine de sanctions, plus de 240 millions de francs en Iran (et en Libye). Le changement d'attitude des Etats-Unis est simple à comprendre : la politique d'embargo contre l'Iran ne leur a pas permis de mettre à genoux le régime islamiste, en revanche elle a écarté de ce marché les compagnies américaines, comme par exemple Conoco qui n'a pu signer en 1995 un juteux contrat avec l'Iran comme elle l'espérait. A chaque contrat signé par leurs concurrents, ces compagnies lorgnaient vers le golfe Persique en trouvant les choix américains bien contraignants.

Leurs pressions sur l'administration américaine ont fini par porter leurs premiers fruits, l'été dernier, quand celle-ci avait donné le feu vert à la construction d'un gazoduc entre le Turkménistan et la Turquie, via… l'Iran. Cette décision avait été alors accompagnée de déclarations niant l'existence d'un « virage » de la diplomatie américaine, mais les grandes compagnies pétrolières avaient bien compris que ce virage s'amorçait.

Le peuple continuera à subir

Ces jours-ci, les milieux d'affaires américains n'ont pas caché leur satisfaction. La nouvelle orientation des Etats-Unis, même si elle reste encore prudente (il reste encore des réticences à vaincre au sein du Congrès américain), tombe d'autant mieux à pic que le nouveau président iranien est connu pour être favorable à l'économie de marché et qu'il verrait d'un bon œil la privatisation des entreprises publiques iraniennes.

Mais, de son côté, lui aussi avance à pas comptés, car il doit tenir compte d'un Parlement iranien plutôt conservateur, et qui vient encore de se rappeler à lui en destituant son ministre de l'Intérieur. Il doit aussi compter avec l'opposition d'une fraction de la bourgeoisie, celle du bazar de Téhéran notamment, qui ne souhaite pas affronter la concurrence internationale si le commerce s'ouvrait plus vers l'extérieur. C'est pourquoi le président iranien tarde à mettre en œuvre son programme économique.

Si les relations entre l'Etat iranien et les Etats-Unis sont à l'heure du dégel, la préoccupation principale de l'impérialisme américain, comme d'ailleurs des dictateurs de Téhéran, n'est pas la libération des peuples, et en l'occurrence du peuple iranien, comme le suggèrent la plupart des journaux, mais celle de nouveaux marchés économiques. C'est d'autant plus urgent que le Sud-Est asiatique est secoué par une crise financière sans précédent.

Alors, que les ayatollahs continuent à imposer leurs préjugés d'un autre âge à la population iranienne, et particulièrement aux femmes, reste secondaire aux yeux de la puissance impérialiste. D'ailleurs, pour des raisons analogues, Clinton s'apprête à se rendre en Chine et, là encore, les enjeux économiques seront au premier plan tandis que les journalistes feront de la littérature sur le massacre de Tien-an-Men.

Jacques FONTENOY

GISCARD EN IRAN
(Communiqué)

Nous recevons de l'Organisation pour la Défense des Prisonniers Politiques et d'Opinion en Iran (42, rue Monge, 75005 Paris), le communiqué suivant :

« Monsieur Giscard d'Estaing est allé en Iran. C'était, comme il l'a dit, pour une mission diplomatique. Il en avait déjà effectué une pour ce pays en 1979, à la suite de laquelle Khomeini avait été invité à Paris et mis sous les projecteurs et donné à l'Iran en ébullition comme une solution de rechange au Chah et à son régime de terreur !

A l'époque, Monsieur Giscard d'Estaing ne connaissait peut-être pas la vraie nature de Khomeini, mais cet homme se présentait comme étant le dernier rempart de l'Occident face à une révolution dont les objectifs n'étaient pas très clairs, qui sans l'intervention des Occidentaux aurait conduit l'Iran hors de leur zone d'influence et, pire encore, tirait trop à gauche !

Nous connaissons tous la suite des événements : Khomeini, sa suite, ses amis ont réussi à instaurer un régime de terreur encore pire que les précédents et naturellement encore plus contesté par les Iraniens. Des révoltes et des mouvements de protestation ne manquent pas et la répression de plus en plus féroce s'ensuit. En revanche Elf fait des affaires et des grosses entreprises françaises de commerce mondial s'en donnent à cœur joie pour ces nouveaux partenaires que sont les bourgeois marchands du bazar de Téhéran qui, de pair avec les ayatollahs, détiennent les rênes du pouvoir en Iran. Une bourgeoisie qui n'hésite pas à employer les pires moyens pour se tenir à sa place privilégiée, face à la grogne d'un peuple affamé, persécuté, torturé, fouetté, mutilé et lapidé. (…)

Récemment des élections ont mis au devant de la scène politique iranienne un ayatollah qui se prétend modéré. Qu'importent les qu'en-dira-t-on sur le processus cent pour cent antidémocratique de ces élections ! Ce monsieur l'ayatollah a déjà régné un an et œuvré pour apaiser, autant que possible, la surchauffe du climat politique en Iran. Certaines libertés et tolérances envers la presse et une partie des intellectuels ont été notées ; mais à la condition que cela ne mette pas en danger les fondements du régime islamique c'est-à-dire le régime de la légalisation de la torture et des traitements inhumains. (…) Selon un rapport des Nations unies, le nombre des exécutions en Iran a augmenté pendant l'année 1997 par rapport à l'année précédente. Les prisons du pays regorgent de prisonniers politiques et d'opinion ! Des manifestations non conformes aux souhaits du régime en place ont été sévèrement réprimées et des manifestants et grévistes arrêtés, emprisonnés et souvent exécutés.

Monsieur Khatami veut normaliser tout cela.

Mais une question se pose : quelle était la mission politique de Monsieur Giscard d'Estaing en Iran ? Espérons qu'il ne veut pas jouer le rôle de cache-sexe du régime de terreur dans ce pays.

Une chose est sûre : c'est que s'il avait un peu de flair, il aurait senti l'odeur du sang. »

Organisation pour la Défense des Prisonniers Politiques et d'Opinion en Iran

Les opposants iraniens invisibles pour la télé

Tandis que les autorités laissaient arriver à Lens six cents supporters allemands dépourvus de billets, cinq cents supporters iraniens, venus d'Europe et eux-mêmes sans billets ont été refoulés à la frontière. Malgré tout des milliers d'Iraniens, dont pas mal d'opposants au régime actuel, ont réussi à accéder aux tribunes du match Etats-Unis-Iran. Bien que la police ait souvent saisi des banderoles dissimulées dans des ourlets ou des coussins, quelques-unes ont pu être déployées sur lesquelles on pouvait lire : « *A bas Khatami* », « *A bas Khameneï !* » (le nouveau « guide » de la République islamique). Les opposants chantaient également : « *Allez, les gars, balayez les mollahs* ».

Le service d'ordre du comité français d'organisation n'est pas resté inactif et bien des calicots ont été arrachés tandis que les caméramans ne faisaient pas leur métier en évitant consciencieusement de filmer les manifestants. Dans la soirée, sept Iraniens ont été interpellés par la police.

Le lendemain, la presse se lançait dans l'apologie du ballon rond, devenu l'arme démocratique de la libération du peuple iranien. En commentant le match Iran-Etats-Unis, les journalistes rappelaient l'envahissement du stade de Téhéran le jour où l'équipe d'Iran s'était qualifiée pour le Mondial, par des femmes iraniennes, portant le tchador, comme si la communion dans le football pouvait effacer l'humiliation du port du voile. Parler de liberté, cela fait bien, à condition d'oublier soigneusement de parler des opposantes et du comportement scandaleux de la police et des organisateurs de la Coupe à leur égard.

J.F.

Des opposants iraniens dans le Stade Gerland à Lyon.

AFP

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995